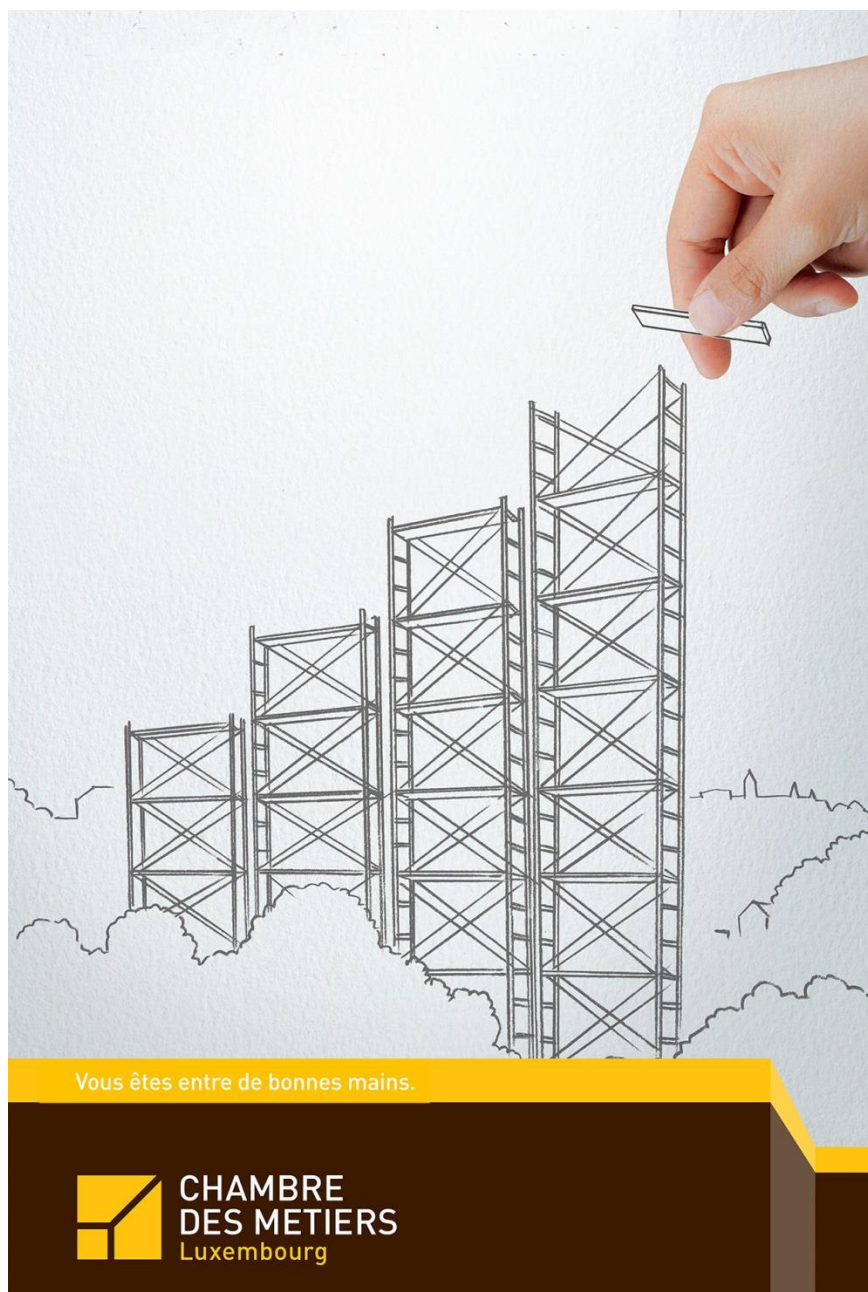


Chambre des Métiers

Rapport d'activités 2017



Juin 2018

Table des matières

1. « 2017 » - une année marquée par des initiatives majeures	5
2. Quelques initiatives-phares réalisées en 2017.....	7
2.1. Première étape dans le projet de restructuration du Brevet de Maîtrise : nouveau Brevet de Maîtrise « Artisan en Alimentation »	7
2.2. Promotion de l'innovation à travers une nouvelle édition du « Prix à l'Innovation dans l'Artisanat 2017 » - « The Hands of Innovation »	8
2.3. Mise en route du volet « Digitalisation dans les entreprises artisanales » et « Artisanat 4.0 » du « Pakt Pro Artisanat »	9
2.4. Première édition de la « Journée Export Grande Région »	9
2.5. « Contact Entreprise » - un service fortement sollicité !.....	10
2.6. Analyse des stratégies environnementales des entreprises artisanales	11
2.7. Analyse de la problématique de la pénurie de sites d'implantation	11
2.8. Développement d'un nouveau concept en vue de la « promotion » et de la « sensibilisation » aux métiers, en capitalisant sur la marque « Hands Up »	12
3. Evolution structurelle du secteur de l'Artisanat en 2017	13
4. La Chambre des Métiers.....	14
4.1. Rôle, activités et missions	14
4.2. Composition et organisation de la Chambre des Métiers	14
4.3. Législation et réglementation	15
4.4. Organigramme de la Chambre des Métiers (version mise à jour en janvier 2018)	16
4.5. Composition de l'Assemblée Plénière de la Chambre des Métiers	18
5. Les activités des Départements et Services de la Chambre des Métiers en 2017	20
5.1. Département « Affaires formation »	20
5.1.1. Missions	20
5.1.2. Activités 2017	22
5.2. Service « Formation initiale »	25
5.2.1. Missions	25
5.2.2. Activités 2017	25
5.3. Service « Brevet de Maîtrise et Formation continue »	27
5.3.1. Missions	27
5.3.2. Activités Brevet de Maîtrise 2017.....	28
5.3.3. Activités Formation continue 2017.....	30
5.4. Département « Affaires économiques ».....	34
5.4.1. Missions	34
5.4.2. Activités 2017	34
5.5. Services « Contact Entreprise » & « Affaires européennes et Grande Région »	36
5.5.1. Missions	36

5.5.2. Activités 2017	36
5.6. Département « Avis / Affaires juridiques »	41
5.6.1. Missions	41
5.6.2. Activités 2017	41
5.7. Département « Affaires environnementales, technologiques & innovation ».....	42
5.7.1. Missions	42
5.7.2. Activités 2017	43
5.8. Département « Affaires sociales ».....	48
5.8.1. Missions	48
5.8.2. Activités 2017	48
5.9. Service « Communication & Relations publiques ».....	49
5.9.1. Missions	49
5.9.2. Activités 2017	49
6. ANNEXE.....	54
6.1. Situation financière de la Chambre des Métiers en 2017	54
6.2. Activités de formation.....	54
6.3. Activités de promotion et de recherche	55
6.4. Autres activités.....	55
6.5. Rapport d'activité Chambre des Métiers – comptes simplifiés 2017	56

1. « 2017 » - une année marquée par des initiatives majeures

Au service de l'Artisanat depuis 1924, un élan de modernisation a soufflé sur la Chambre des Métiers en 2017, l'Institution représentative de l'Artisanat constituée aujourd'hui de plus d'une centaine d'activités répertoriées dans les secteurs de l'alimentation, de la mode, de la santé et de l'hygiène, de la mécanique, de la construction et de la communication, des arts, multimédia et spectacles.

L'Artisanat constituant le premier employeur du Grand-Duché de Luxembourg avec plus de 7.300 entreprises, occupant environ 91.000 personnes, la Chambre des Métiers se félicite de la signature en mars 2017¹ par le Ministère de l'Economie, la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans, du « Pakt Pro Artisanat ». Celui-ci s'inscrit à la fois dans la logique du « 4^{ème} Plan d'action en faveur des PME » et dans les démarches engagées suite à l'étude stratégique sur la « Troisième Révolution Industrielle ». Il se réfère plus particulièrement à la mesure du plan d'action intitulée « *Valoriser l'Artisanat* » avec comme orientation notamment de « *Contribuer à la Création de Perspectives de Développement et d'Innovation* » et comporte plusieurs volets : Promotion et Image de marque de l'Artisanat ; Transmission d'entreprise ; Culture et Qualité du service ; Digitalisation dans les entreprises artisanales et « Artisanat 4.0 ».

Suite aux réflexions et workshops stratégiques menés en 2016, regroupant des artisans, des élus, des experts et des employés de la Chambre des Métiers, et au dégagement des thématiques-clés et tendances de l'Artisanat de demain², 2017 a été l'année de la mise en route de la dynamique nouvelle à la base de la vision communément adoptée, qui vise à renforcer la mission de la Chambre des Métiers à être « *l'institution-partenaire de référence, au service des entreprises de l'Artisanat et de la société, moteur du développement durable et de l'innovation* ».

Dans le cadre de ladite vision stratégique, la Chambre des Métiers avait également élaboré pour 2017 et les années suivantes un plan d'actions spécifiques s'inscrivant dans un calendrier réaliste et pertinent illustrant la force de sa démarche de préparation pour l'avenir. La mise en place d'une gestion de projets adaptée en constitue une pièce angulaire afin de porter dans le concret les points d'actions opérationnels définis pour répondre à sa vision.

L'année 2017 a par ailleurs été marquée par un certain nombre d'initiatives exceptionnelles voire innovatrices.

Avec le nouveau Brevet de Maîtrise « Artisan en Alimentation », la Chambre des Métiers a pu offrir dès septembre 2017 une qualification complète pour affronter les nombreux défis de l'Artisanat de l'Alimentation. Au centre des préoccupations ont été les développements actuels au niveau technologique, économique et sociétal, mais aussi les nouvelles méthodes pédagogiques et didactiques. Ce Brevet de Maîtrise Nouvelle Génération constitue la première étape du projet de

¹ <https://www.cdm.lu/news/fiche/2017/03/francine-cloesener-a-presente-le-pakt-pro-artisanat-pour-soutenir-le-developpement-et-faciliter-la-transmission-des-entreprises>

² Parmi celles-ci, on peut citer le besoin toujours et davantage présent d'un accompagnement des artisans et entreprises artisanales « lifefong », la nécessité d'une sensibilisation réelle et accrue des jeunes et des moins jeunes aux métiers de l'Artisanat et aux opportunités qui existent, ou encore une utilisation optimisée des informations respectivement données d'ores et déjà disponibles pour anticiper d'une meilleure manière les besoins du secteur.

réagencement tant structurel qu'organisationnel du Brevet de Maîtrise sur la période 2016-2021.

Le bilan de l'édition 2017 du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat dont la remise a eu lieu le 23 novembre 2017 a été extrêmement positif. Il a pu confirmer que l'Artisanat a fait de l'innovation la pierre angulaire de sa stratégie à long terme, garantissant ainsi sa compétitivité.

Dans la continuité de l'exposition « De Mains de Maître » de décembre 2016, le savoir-faire et l'artisanat luxembourgeois ont pu être présentés à la 3e édition de Révélation, biennale internationale des métiers d'art et de la création contemporaine à Paris. Le public a ainsi pu admirer le travail des artisans-créateurs luxembourgeois.

L'importance de la thématique de l'internationalisation des PME artisanales a été soulignée par la première édition de la « Journée Export Grande Région » organisée le 22 novembre 2017 à la Chambre des Métiers.

En 2017, « Contact Entreprise » a pu enregistrer une nouvelle hausse aussi bien du nombre de dossiers relatifs aux formalités au Luxembourg traités que du nombre de formalités individuelles. Cet exploit constitue une confirmation de l'approche développée en 2016 par « Contact Entreprise » visant à offrir de nouveaux services aux porteurs de projet et aux dirigeants d'entreprise ainsi que de nouvelles offres pour des prestations de services au Luxembourg.

Suite à l'adoption du « Pakt Pro Artisanat », à partir d'automne 2017, la Chambre des Métiers a préparé le terrain en vue du lancement début 2018 du nouveau service « eHandwerk » ayant pour mission de guider, informer et sensibiliser les entreprises artisanales à tous les aspects d'une stratégie digitalisation et des défis y rattachés. Des workshops thématiques ont été organisés pendant le premier semestre 2017 complétés par deux événements majeurs, à savoir, d'une part, la « Journée eHandwerk » relative au sujet de la « Cybersecurity » du 17 octobre 2017, et, d'autre part, la Conférence Interrégionale « Opportunités de la digitalisation dans l'Artisanat » du 28 septembre 2017.

Dans la continuation de sa campagne de promotion et de valorisation de l'Artisanat « Hands up », la Chambre des Métiers a pu lancer en 2017 les travaux de conception en vue du développement à partir de printemps 2018 d'un nouveau service de promotion et de sensibilisation des métiers auprès des jeunes. Avec les jeunes et pour les jeunes, elle compte en effet faire redécouvrir les saveurs du secteur, brosseur un tableau optimiste des opportunités qu'il offre, réaffirmer sa place de moteur de l'économie, redéfinir ses piliers et fondations, communiquer sur ses perspectives d'avenir.

Enfin, l'année 2017 a été surtout marquée par le changement de Présidence de la Chambre des Métiers. Ainsi, en date du 14 juin 2017, sous la présidence de Madame Francine CLOSENER, Secrétaire d'Etat à l'Economie, les membres de la Chambre des Métiers, issus des élections d'avril 2017, se sont réunis en assemblée plénière constituante³ pour élire unanimement Monsieur Tom OBERWEIS à la Présidence⁴ de la Chambre des Métiers ainsi que les autres membres de son Comité pour la période 2017-2022.

³ <https://www.cdm.lu/news/fiche/2017/06/assemblee-pleniere-constituante-tom-oberweis-president>

⁴ <https://www.cdm.lu/news/fiche/2017/07/proposer-aux-jeunes-une-carriere-et-des-perspectives>

2. Quelques initiatives-phares réalisées en 2017

L'année 2017 s'est démarquée par un grand nombre de projets et d'initiatives de conseil, d'assistance, de sensibilisation et de promotion des entreprises artisanales soutenant la force innovatrice et la dynamique en matière de développement des activités de l'Artisanat.

Les huit initiatives suivantes font figure d'initiatives-phares représentatives de l'esprit proactif et moderne caractérisant l'orientation stratégique nouvelle de la Chambre des Métiers.

2.1. Première étape dans le projet de restructuration du Brevet de Maîtrise : nouveau Brevet de Maîtrise « Artisan en Alimentation »

La Chambre des Métiers a lancé en 2016 la mise en place d'un projet visant un réagencement tant structurel qu'organisationnel du Brevet de Maîtrise sur la période 2016-2021. Cette restructuration entend tenir compte de l'évolution et de l'interactivité dont font l'objet les différents métiers artisanaux en procédant à des regroupements de métiers au niveau de la formation. Ainsi, le Brevet de Maîtrise sera organisé par domaine/groupe de métiers (10 à 12 métiers) et intégrera une logique « client » tout en renforçant la position stratégique du Brevet de Maîtrise en permettant d'exercer le plus d'activités professionnelles possibles.

Avec le nouveau Brevet de Maîtrise « Artisan en Alimentation »⁵, la Chambre des Métiers a pu offrir dès septembre 2017 une qualification complète⁶ pour affronter les nombreux défis de l'Artisanat de l'Alimentation. Il s'agit d'une formation complète qui donne un droit d'établissement pour toutes les activités du secteur de l'alimentation. La nouvelle formation est pratique, moderne, innovateur, transparent, modulaire et présente une approche par compétences. De plus, la Chambre des Métiers a mis en place un Learning Management System, une plateforme d'apprentissage en ligne qui permet d'intégrer du « blended learning » et autres méthodes pédagogiques stimulantes.

Lors de la période d'inscription, le nouveau Brevet de Maîtrise « Artisan en alimentation » a connu un grand succès avec pour résultat une augmentation considérable des inscriptions nouvelles au nouveau Brevet de Maîtrise « Artisan en Alimentation » (accroissement de 80% par rapport à 2014).

Vu que la première phase du projet réalisé en 2017 pour l'Alimentation a été concluante, les travaux seront étendus au fur et à mesure à l'ensemble des métiers artisanaux. A partir de 2018, le lancement de 2 à 3 nouvelles initiatives par année (pour la création à chaque fois de 2 à 3 nouveaux Brevets de Maîtrise) sera réalisé.

Les objectifs du projet restructuration et réforme sont le renforcement de la valeur et de l'attractivité du Brevet de Maîtrise, l'adaptation du Brevet de Maîtrise et de son organisation à l'évolution de la demande du marché et des futurs chefs

⁵ <https://www.cdm.lu/mon-brevet-de-maitrise/fr/brevet-alimentation/alimentation-description-avantages>

⁶ Les travaux des différents groupes de travail relatifs au projet-pilote « Alimentation » ont permis de fixer une structure commune pour un seul Brevet de Maîtrise « Alimentation » avec un regroupement de contenus technologiques pour $\frac{3}{4}$ du programme. Il restera une partie spécifique pour chaque activité mais les candidats au Brevet de Maîtrise « Alimentation » devront suivre l'intégralité des cours théoriques. Les candidats feront leur choix au niveau de la partie pratique. Ainsi, le diplôme reprendra la dénomination « Artisan en Alimentation » avec une spécialisation en boulanger-pâtissier, boucher-charcutier ou traiteur.

d'entreprises (augmentation de la qualité du Brevet de Maîtrise ; maintien du Brevet de Maîtrise en tant qu'élément de promotion sociale) tout comme la création d'un nouvel attachement, d'une fierté réaffirmée de l'Artisanat envers le Brevet de Maîtrise (renforcement de sa renommée et de son image de marque ; maintien du rôle et de la place du Brevet de Maîtrise pour l'Artisanat).

Elle a, en outre, pour but de repositionner le Brevet de Maîtrise au niveau des multiples formations et diplômes offerts sur le plan national ainsi qu'au niveau du Cadre Européen des Certifications (CEC) tout en convoitant une « masse critique » en matière de fréquentation des cours, augmentant ainsi la rentabilité de la formation. Chaque module de formation sera décrit en détail afin de garantir la transparence et afin de pouvoir faire les démarches pour une accréditation au niveau 6 du « Cadre Luxembourgeois de Qualification ».

2.2. Promotion de l'innovation à travers une nouvelle édition du « Prix à l'Innovation dans l'Artisanat 2017 » - « The Hands of Innovation »

Le Prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2017 «The Hands of Innovation» a été organisé pour la cinquième fois par la Chambre des Métiers avec comme objectif d'encourager et inciter les chefs d'entreprises à adopter une stratégie basée sur l'innovation, afin de garantir leur compétitivité au niveau national et sur les marchés étrangers.

Organisé comme un concours⁷, cet évènement invitait tous les secteurs de l'artisanat - alimentation, mode-santé-hygiène, mécanique, construction, communication, multimédia et spectacle et autres activités artisanales diverses - à soumettre leur candidature. La grande cérémonie de remise du Prix⁸ a eu lieu le 23 novembre 2017 au centre culturel Tramschapp à Luxembourg-Limpertsberg.

La Chambre des Métiers innovait en élargissant les catégories considérées dans le cadre du concours. Sachant que l'innovation est multi-facettes, les entreprises ont été appelées à postuler dans 5 catégories différentes pour illustrer tout ce qu'innover peut dire dans le secteur de l'Artisanat. Les catégories ont été les suivantes: « Produits/Services/Design » ; « Stratégie d'Internationalisation/Export » ; « Système ou Processus de production » ; « Gestion, Organisation ou Management » ; « Marketing et Communication ». Au total, dix projets ont été retenus et deux entreprises se sont affrontées dans chaque catégorie. Parmi les 5 lauréats-catégorie, le grand gagnant du prix «The Hands of Innovation 2017» a été désigné.

La Chambre des Métiers et ses partenaires ont eu à départager pas moins de 68 candidatures émanant aussi bien du secteur de la construction, de l'alimentation, de la mode / santé / hygiène que de la communication.

Le bilan pour cette édition 2017 du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat a donc été très positif, confirmant que le secteur tout entier a fait de l'innovation la pierre angulaire de sa stratégie à long terme, garantissant ainsi sa compétitivité.

Le concours a également permis de mettre en exergue deux pistes importantes pour l'avenir de l'Artisanat: la digitalisation et la collaboration avec le monde de la recherche.

⁷ <https://www.cdm.lu/news/fiche/2017/10/pia-2017-12-finalistes>

⁸ <https://www.cdm.lu/news/fiche/2017/11/pia-2017-annen-plus-grand-gagnant>

2.3. Mise en route du volet « Digitalisation dans les entreprises artisanales » et « Artisanat 4.0 » du « Pakt Pro Artisanat »

Par référence au partenariat tracé au « Pakt Pro Artisanat », la Chambre des Métiers a élaboré en 2017 une stratégie détaillée « digitalisation en faveur de l'Artisanat », dont l'idée maîtresse constitue la création d'une « Cellule digitalisation dans l'Artisanat », visant à informer et sensibiliser les entreprises artisanales de toute taille.

Vu l'importance du sujet, la Chambre des Métiers a organisé une large palette de workshops thématiques. Deux événements majeurs, à savoir, d'une part, la journée « eHandwierk » relative au sujet de « Cybersecurity4success: avancez sain et sauf dans le cyber espace »⁹ du 17 octobre 2017, et, d'autre part, la Conférence Interrégionale « Opportunités de la digitalisation dans l'Artisanat »¹⁰ du 28 septembre 2017 ont complété ces initiatives orientées vers les chefs d'entreprises.

Par ailleurs, il importait à partir d'automne 2017 de préparer le terrain en vue du lancement début 2018 du nouveau service « eHandwierk » ayant pour mission de guider, informer et sensibiliser les entreprises artisanales par rapport à tous les aspects de la stratégie de digitalisation et des défis y rattachés.

2.4. Première édition de la « Journée Export Grande Région »

Les entreprises artisanales voient de plus en plus l'activité transfrontalière comme une opportunité pour se développer. L'importance de la thématique de l'internationalisation des PME artisanales au Luxembourg a été soulignée par les résultats de l'édition 2017 de l'enquête sur l'export.

La tendance croissante des entreprises artisanales actives à l'étranger (41% des entreprises ayant répondu à l'enquête) montre, en effet, que ce sujet est d'actualité. La répartition des pays vers lesquels se dirigent les entreprises est peu surprenante et très équilibrée, puisque les principaux pays cibles sont la France (32%), la Belgique (32%) et l'Allemagne (30%). De plus, il a été constaté que 49% des entreprises voient leur activité transfrontalière comme une expansion durable des affaires et que 51% des entreprises n'exportent que ponctuellement leurs prestations. Il a été intéressant de noter que les grandes entreprises sont fortement actives à l'étranger (plus de 55% des entreprises de plus de 50 employés), et que les petites entreprises ne reculent pas non plus devant la décision de développer leurs activités à l'étranger (plus de 30% des petites entreprises, de moins de 9 employés).

La première édition de la Journée Export Grande Région du 22 novembre 2017 dédiée au thème des prestations de services dans la Grande Région et organisée par la Chambre des Métiers et son Enterprise Europe Network, a réuni une centaine de participants et peut être considéré comme un succès¹¹. Elle a été ponctuée de workshops (application de la TVA, assurances obligatoires, marchés publics, prévention de l'impayé, services proposés par la Chambre des Métiers) eux-mêmes soutenus par des stands d'informations.

⁹ <https://www.cdm.lu/news/fiche/2017/10/cybersecurity4success-conclusion>

¹⁰ <https://www.cdm.lu/news/fiche/2017/10/digitalisierung-im-handwerk-fazit>

¹¹ <https://www.cdm.lu/news/fiche/2017/11/premiere-journee-export-grande-region>

Cette première édition donnera naissance à une série de conférences thématiques complémentaires en 2018 permettant de répondre aux besoins spécifiques exprimés par les entreprises participantes.

2.5. « Contact Entreprise » - un service fortement sollicité !

En 2017, « Contact Entreprise »¹² a pu enregistrer une nouvelle hausse aussi bien du nombre de dossiers relatifs aux formalités au Luxembourg traités que du nombre de formalités individuelles¹³. Cet exploit constitue une confirmation de l'approche développée en 2016 par « Contact Entreprise » visant à offrir de nouveaux services aux porteurs de projet et aux dirigeants d'entreprise (p. ex. ouverture du Contact Entreprise le samedi matin) ainsi que de nouvelles offres pour des prestations de services au Luxembourg.

Dans le contexte économique actuel, une importance primordiale revient aux PME comme facteur stabilisateur de l'activité économique. Toutes les initiatives de « Contact Entreprise » (conférences ; séminaires ; workshops ; etc.) s'inscrivent dans le cadre de la campagne de promotion de l'esprit d'entreprise du Gouvernement.

Plus que jamais, l'avenir dépend de l'initiative entrepreneuriale et de la prise de risque - calculée - de personnes, créant ainsi des emplois, de la richesse et contribuant au développement de notre société. Ceci est d'autant plus important que de nombreuses entreprises devront être transmises au cours des prochaines années.

Dès lors, la reprise d'entreprise constitue une autre priorité pour laquelle il importe de développer des actions spécifiques pour stimuler le transfert d'entreprises entre les générations.

Une analyse réalisée par le « Centre de Promotion et de Recherche (CPR) » de la Chambre des Métiers démontre l'envergure du défi rattaché à la problématique de la transmission/reprise et confirme l'affirmation souvent répétée qui consiste à dire que « *1/3 des entreprises seront à reprendre dans les prochains dix ans* ». Les chiffres confirment que le challenge sera encore plus grand en réalité en ce qui concerne l'Artisanat : sur les dix prochaines années environ 3.000 entreprises artisanales occupant 47.000 salariés seront à transmettre/reprendre.

Face à ce défi, la Chambre des Métiers a développé une stratégie « transmission/reprise »¹⁴ spécifique prévoyant un ensemble de mesures, mises en œuvre par « Contact Entreprise », incluses en partie dans le « Pakt Pro Artisanat » de mars 2017.

¹² <https://www.cdm.lu/creation-entreprise>

¹³ En 2017, 588 dossiers relatifs aux formalités au Luxembourg ont été traités. Ceci constitue une hausse (+1,6%) par rapport à l'année précédente. On note également que le nombre de formalités individuelles affiche une hausse (+2,9%) avec 1.771 formalités individuelles accomplies.

¹⁴ Notamment dans le cadre de sa Bourse d'Entreprises : <https://www.cdm.lu/creation-entreprise/bourse-d-entreprises>

2.6. Analyse des stratégies environnementales des entreprises artisanales

Une enquête sur les stratégies environnementales des entreprises artisanales¹⁵, menée par la Chambre des Métiers au printemps 2017, avait pour objectif d'identifier les préoccupations du secteur dans ce domaine, d'analyser ses réponses aux défis posés et de formuler des propositions générales d'amélioration concernant ce champ politique. Les résultats montrent qu'au vu de l'hétérogénéité de l'Artisanat comprenant une centaine de métiers différents, les défis environnementaux sont largement fonction du secteur d'activité.

Les autorisations d'exploitation représentent un des défis majeurs auxquels sont confrontés les entreprises, et ce en raison de la complexité de la procédure. Ainsi, l'enquête révèle que la durée moyenne requise pour se voir octroyer une autorisation est de 21 mois. Afin de préparer le dossier de demande y afférent, 61% des entreprises ont eu recours à un bureau d'études, ce qui génère des coûts non négligeables.

En matière de gestion de déchets, de produits et de processus durables, les entreprises détentrices du label de qualité de l'action «SuperDrecksKëscht® fir Betriber» se sentent beaucoup mieux informées que les entreprises qui ne collaborent pas avec la SuperDrecksKëscht®. De grandes difficultés ont par ailleurs été enregistrées auprès des métiers de la construction en matière de gestion des déchets nécessitant une approche plus proactive en matière d'identification de nouvelles décharges pour déchets inertes.

Même si plus de la moitié des entreprises indiquent ne pas être familiers avec les principes de l'économie circulaire, une partie non négligeable applique d'ores et déjà des mesures s'inscrivant dans cette logique. La sensibilisation continue des entreprises, ainsi que la mise en place de mécanismes incitatifs (p. ex. aides à l'investissement, chèques-conseils etc.) les encouragera certainement à se lancer sur cette voie.

Presque la moitié des entreprises nécessitent l'eau dans leur processus de production, et deux tiers de ces entreprises ont mis en œuvre des mesures pour l'économiser.

2.7. Analyse de la problématique de la pénurie de sites d'implantation

La Chambre des Métiers a complété l'enquête destinée à évaluer les besoins en terrains et à identifier les principaux obstacles à la relocalisation des entreprises artisanales par des analyses qualitatives de la problématique de la pénurie de sites d'implantation sur le terrain (besoin total chiffré à 89 hectares).

Parmi les raisons invoquées pour la relocalisation des activités la très grande majorité des entreprises cite le manque de place au site d'implantation actuel. Un des obstacles majeurs détecté dans la recherche d'un terrain est le prix, éprouvé par les chefs d'entreprises comme étant (trop) élevé. A en juger d'après les résultats des analyses, la pénurie de sites d'implantation adéquats, tant en termes de nombre d'entreprises concernées que de surfaces requises, semble être la plus aiguë pour l'activité d'« entrepreneur de construction et de génie civil ».

Dans la foulée de son analyse, la Chambre des Métiers a esquissé bon nombre de pistes à suivre par les autorités compétentes : nécessité de réserver des zones

¹⁵ <https://www.cdm.lu/news/fiche/2017/05/l-artisanat-fait-face-aux-defis-de-l-environnement>

d'activités économiques (ZAE) prioritairement à l'Artisanat dont les entreprises risqueraient sinon d'être évincées dans la concurrence intersectorielle pour ces terrains ; recherche de solutions spécifiques pour les activités éprouvant le plus de difficultés à se relocaliser, notamment les entrepreneurs de construction ; éviter des réglementations trop restrictives dans les ZAE, comme l'interdiction du stockage à l'extérieur ou le refus d'accepter des activités générant du trafic de camions ; éviter notamment la limitation à un niveau trop bas de la surface des showrooms (ainsi les garagistes automobiles, soumis à des contraintes très rigoureuses de la part des constructeurs automobiles, se voient confrontés à cette problématique spécifique) ; réalisation d'une simplification des procédures plus proactive en vue d'accélérer la mise à disposition de sites. Une partie de ces défis devrait trouver une réponse dans le cadre de la future deuxième version du Plan Sectoriel « zones d'activités économiques ».

2.8. Développement d'un nouveau concept en vue de la « promotion » et de la « sensibilisation » aux métiers, en capitalisant sur la marque « Hands Up »

La Chambre des Métiers a comme objectif prioritaire la valorisation des atouts de l'Artisanat (passion, diversité, innovation, tradition et transmission de savoirs, etc.) dans le but de transporter des messages-clés autour de ces atouts vers les écoles, les élèves, les enseignants, les parents, les entreprises, les collaborateurs, les partenaires et le grand-public.

Le fait de susciter l'intérêt auprès des publics cibles mentionnés ci-dessus devrait augmenter la visibilité de la carrière artisanale.

Il importait dès lors de développer en 2017 un concept visant à lier les activités « jeunes » au niveau des actions existantes de la Chambre des Métiers, surtout celles en rapport avec le domaine « formation », et de développer de nouvelles activités spécifiques ainsi que des partenariats.

Ce concept a pu être mis en œuvre par le biais du nouveau service « Promotion et sensibilisation aux métiers » lancé au printemps 2018.

Dans une première phase, la création voire le renforcement d'un réseau de partenariats stratégiques a été au centre de ce concept. Il comporte en parallèle la création d'un réseau d'artisans-volontaires, d'ambassadeurs du secteur et d'une plate-forme d'information pour les publics cibles potentiels (e.a. jeunes, parents, écoles). Un autre outil fondamental de promotion des réseaux et partenariats en gestation sera la création d'une « Plateforme d'Information et d'Echange écoles-entreprises/artisans » pour ceux qui souhaitent s'engager dans la promotion et valorisation de l'Artisanat par une collaboration active. Dans une deuxième phase, il importera de faire connaître par le biais d'un vaste « Plan d'Actions » la diversité et les atouts des métiers/du secteur et de promouvoir ainsi la carrière artisanale aux différents publics cibles.

En général, la préoccupation majeure de la Chambre des Métiers sera de faire comprendre aux partenaires politiques et stratégiques la juste valeur de l'Artisanat et de passer d'un simple niveau d'information vers le niveau de « transporteur » du message sur la place publique. A moyen et à long terme, l'initiative « promotion et sensibilisation aux métiers » devrait résulter dans un mouvement d'attraction renforcée de « profils forts » dans l'Artisanat sur les années à venir (et non par une orientation par l'échec) et ce sur la base de messages positifs. Elle devrait par conséquent valoriser substantiellement l'image du secteur, des métiers et de la

carrière dans l'Artisanat par le biais d'un changement de mentalité notamment en faveur de l'esprit d'entreprise.

Au fil des campagnes et des actions, la marque « Hands Up » s'est construite une notoriété certaine auprès des acteurs politiques et institutionnels. Elle a également mis en place une dynamique d'interaction forte avec sa cible, notamment via les réseaux sociaux. La Chambre des Métiers a donc décidé de capitaliser sur la solidité de la marque et d'élargir son champ d'action, faisant de « Hands Up » un relais dans la communication et un outil de promotion de l'Artisanat tout au long des cycles de formation.

Dans cet esprit, la Chambre des Métiers a engagé en automne 2017 une mise à jour de sa stratégie pour « Hands Up », a développé de nouveaux visuels et de nouveaux slogans et a établi un « Plan d'Action et de Communication ».

3. Evolution structurelle du secteur de l'Artisanat en 2017

En 2016-2017, l'Artisanat a pu profiter d'un environnement économique particulièrement porteur: forte demande privée émanant à la fois des ménages et des entreprises, maintien à un niveau élevé des investissements publics. A noter au passage que la production en volume de la construction a augmenté de 4,4% au cours de l'année 2016.

Les évolutions haussières ont cependant été quelque peu contrastées. Face à une augmentation moins prononcée que par le passé du nombre d'entreprises, celle de l'emploi a enregistré des niveaux record.

L'Artisanat comptait 7.034 entreprises¹⁶, ce qui représentait une hausse de 144 unités. Ce chiffre est cependant à relativiser, alors qu'il se situe en-dessous de la moyenne décennale s'élevant à 240 unités. Du côté de l'emploi, il faut souligner que celui-ci affichait une augmentation historique de plus de 4.500 unités pour s'établir à quelques 91.000 personnes occupées.

Les statistiques montrent clairement que l'Artisanat ne peut pas fonctionner sans la main-d'œuvre frontalière, alors que désormais presque un salarié sur deux est un non-résident. Ce fait souligne encore une fois, si besoin en est, l'urgence de résoudre notamment les problèmes liés au transport et l'importance de l'avantage compétitif d'une charge fiscale et parafiscale peu élevée sur les salaires.

Autre défi : la transmission d'entreprises. Selon les estimations de 2017, 3.000 entreprises rechercheront un repreneur dans les 10 ans à venir. A côté des actions de sensibilisation des chefs d'entreprises concernés par la problématique et des activités de conseil, « Contact Entreprise » offre depuis quelques années le service de la « Bourse d'entreprises », afin de mettre en contact les cédants avec les cessionnaires potentiels.

Les statistiques régulières et successives réalisées par la Chambre des Métiers montrent qu'au cours de la dernière décennie, l'Artisanat a offert un emploi à plus de 20.000 personnes, couvrant l'ensemble du spectre des qualifications, depuis le salarié non-qualifié aux universitaires, en passant par les détenteurs d'un DAP, d'un Brevet de Maîtrise ou d'un BTS.

¹⁶ Chiffres de 2016, publiés en avril 2017 : <https://www.cdm.lu/artisanat/chiffres-et-statistiques>

4. La Chambre des Métiers

4.1. Rôle, activités et missions

La Chambre des Métiers en tant que chambre professionnelle et personne morale de droit public est régie par la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce.

La Chambre des Métiers regroupe toutes les entreprises de l'Artisanat, à savoir celles du secteur de l'alimentation, du secteur mode, santé, hygiène, du secteur de la mécanique, du secteur de la construction – gros-œuvre – parachèvement, du secteur de la construction – équipement technique, du secteur communication, multimédia, art et autres activités.

La Chambre des Métiers conçoit sa mission et son rôle dans la défense, la représentation et l'articulation des intérêts de ses ressortissants, ceux du secteur de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises luxembourgeoises.

Les activités de la Chambre des Métiers consistent notamment à :

- promouvoir un cadre législatif et réglementaire favorable au développement de l'artisanat et de ses ressortissants,
- promouvoir l'esprit d'entreprise et l'assistance et le conseil dans le cadre de la création et de la transmission d'entreprise,
- assister et conseiller ses ressortissants au niveau économique, technologique, juridique et de l'innovation, ainsi que dans leurs efforts d'internationalisation,
- établir des statistiques concernant l'artisanat et réaliser des études et des analyses sur l'artisanat et les petites et moyennes entreprises,
- promouvoir la formation professionnelle initiale et continue, de même que l'assistance et le conseil y afférent,
- participer à la formation et au perfectionnement professionnel des jeunes et des adultes dans le cadre des dispositions légales concernant la formation professionnelle initiale et le Brevet de Maîtrise,
- exécuter des missions spécifiques qui lui sont déléguées sur base d'une loi ou d'une convention,
- informer et sensibiliser à l'observation de la législation concernant l'artisanat et les petites et moyennes entreprises.

La Chambre des Métiers dispose de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie financière et administrative. Pour faire face à ses dépenses, elle est autorisée à percevoir des cotisations ainsi que des droits et rétributions en rémunération des services qu'elle rend.

4.2. Composition et organisation de la Chambre des Métiers

L'assemblée plénière de la Chambre des Métiers est composée de 24 membres effectifs élus et de 3 membres effectifs désignés par la Fédération des Artisans pour une durée de 5 ans. Les membres élus sont répartis dans 6 groupes électoraux.

L'assemblée plénière définit la politique générale de la Chambre des Métiers, définit son organisation interne et désigne son Directeur Général dont la nomination est soumise à l'approbation du Gouvernement.

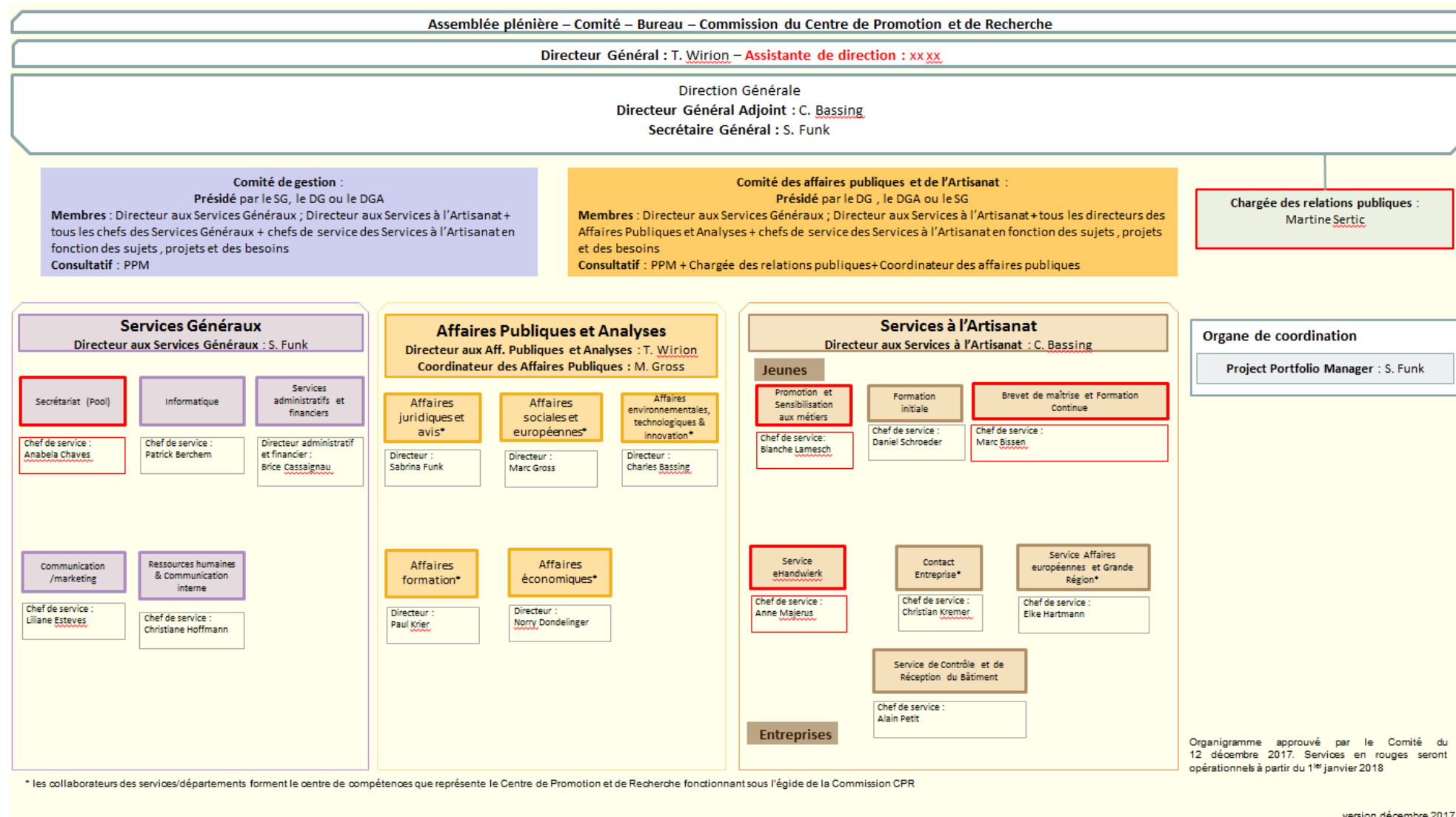
L'assemblée peut déléguer certains de ses pouvoirs au Président et au Comité de la Chambre des Métiers.

4.3. Législation et réglementation

La Chambre des Métiers est régie par la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce et par les règlements grand-ducaux suivants pris en exécution de la loi du 2 septembre 2011 :

- Règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 relatif aux modalités d'affiliation à la Chambre des Métiers, à la carte d'affiliation, à l'établissement du rôle des cotisations et à leur perception,
- Règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 fixant le mode d'établissement du répertoire et les modalités de communication des données tels que prévus dans la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce,
- Règlement grand-ducal du 30 septembre 2011 déterminant le nombre de membres effectifs et suppléants de l'assemblée plénière de la Chambre des Métiers à élire, la composition numérique des groupes électoraux et le nombre de sièges réservés à chaque groupe électoral,
- Règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 établissant les modalités de calcul et le taux des cotisations tels que prévus dans la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce,
- Règlement grand-ducal du 30 septembre 2011 portant organisation de la procédure électorale pour la Chambre des Métiers,
- Règlement d'ordre interne de la Chambre des Métiers.

4.4. Organigramme de la Chambre des Métiers (version mise à jour en janvier 2018)



Organigramme :

L'organigramme de la Chambre des Métiers définit la structure interne de cette dernière basée principalement sur les trois grands piliers suivants :

- **Services à l'Artisanat**, regroupant les initiatives orientées vers les « jeunes » et « jeunes adultes » voire en matière de formation (**Service « Promotion et sensibilisation aux métiers » ; Service « Formation initiale ; Service « Brevet de Maîtrise et Formation continue »**) ainsi que celles orientées vers les « entreprises » (**Service « eHandwierk »¹⁷ ; Service « Contact Entreprise » ; Service « Affaires européennes et Grande Région » ; Service de Contrôle et de Réception du Bâtiment**),
- **Affaires Publiques et Analyses**, regroupant les départements « **Affaires juridiques et avis** », « **Affaires formation** », « **Affaires sociales et européennes** », « **Affaires économiques** » et « **Affaires environnementales, technologiques & innovation** »,
- Services généraux, regroupant le « **Pool – Secrétariat** », le Service « **Informatique** », les « **Services administratifs et financiers** », le Service « **Communication / Marketing** » et le Service « **Ressources humaines & Communication interne** »,

Coopération pluridisciplinaire horizontale :

La coopération interne entre conseillers est marquée par une **approche par « équipes de compétences pluridisciplinaires »**, sous la forme de « groupes de travail permanents horizontaux » regroupant des conseillers en provenance de différents départements / services liés par une même thématique et débouchant sur une approche stratégique proactive autour de sujets-clés pour l'Artisanat.

Ce modèle de coopération horizontal interne regroupe les conseillers des différents départements / services concernés dans un « **centre de compétence** » au profit de l'Artisanat, dénommé « **Centre de Promotion et de Recherche de la Chambre des Métiers** » (**CPR**).

Le CPR est placé sous l'autorité de la « **Commission du Centre de Promotion et de Recherche** » (**Commission CPR**) composée de représentants du secteur de l'Artisanat (Président de la Chambre des Métiers, Directeur Général de la Chambre des Métiers, quatre membres élus de la Chambre des Métiers, Secrétaire Général de la Fédération des Artisans, Directeur de la Mutualité des PME) et d'un représentant du Ministère ayant dans ses compétences le département des Classes Moyennes.

Le Centre de Promotion et de Recherche (CPR) a été créé en vertu d'une convention conclue entre le Gouvernement et la Chambre des Métiers.

¹⁷ Le Service « eHandwierk » a été mis en place à partir de janvier 2018.

4.5. Composition de l'Assemblée Plénière de la Chambre des Métiers

L'Assemblée plénière est l'organe souverain de la Chambre des Métiers ; elle est élue à l'issue d'élections organisées tous les cinq ans. Elle est composée de membres effectifs et de membres suppléants. Trois de ses membres sont délégués de la Fédération des Artisans. Les autres membres sont désignés au scrutin secret pour un terme de cinq ans et sont rééligibles.

Lors de l'assemblée plénière constituante du 14 juin 2017, Monsieur Tom OBERWEIS a été élu Président de la Chambre des Métiers; Messieurs Nico BIEVER et Paul NATHAN ont été élus Vice-Présidents.

Sa composition est la suivante :

Section 1 - Alimentation

Membres effectifs

MEYER Luc
OBERWEIS Tom

Membres suppléants

1. SCHUMACHER Henri
2. HOFFMANN Jean-Marie

Section 2 – Mode, Santé, Hygiène

Membres effectifs

BERINGER Romain, remplacé en mars 2018 par ALLIAUME Claude
GUEDES Sabrina
SANNA Michel
SCHMIT Romain

Membres suppléants

1. BALLMANN Alexa
2. HAMUS Sylvie
3. BODEN Raymond

Section 3 – Mécanique

Membres effectifs

BESENIUS Jeff
DOSTERT François
DOSTERT Jean-Claude
MAYER Rainer-Josef, remplacé en mars 2018 par MASSARO Matteo

Membres suppléants

1. HANSEN Jean
2. DIEDERICH René
3. CLERBAUT Roland

Section 4 – Construction – Gros œuvre – Parachèvement**Membres effectifs**

ANTONY Martin
BERTRAND Martine
BONENBERGER Serge
DELLI ZOTTI Christoff
HOSTERT Stephan
KUHN Roland
KUTTEN Alain
NATHAN Paul
RECKINGER Georges

Membres suppléants

1. REUTER André
2. MEYERS Roland
3. DE CECCO Dino
4. MAJERUS Jean-Luc
5. JUNGERS Ben
6. HERZOG Jean-Pierre
7. PIRON Bernard
8. MASSELTTER François

Section 5 – Construction – Equipements techniques**Membres effectifs**

BIEVER Nico
COLLES Patrick
KOPPES Pol

Membres suppléants

1. WATRIN Olivier
2. DUHR Roger
3. BEIL Claude

Section 6 – Communication, Multimédia, Arts et autres activités**Membres effectifs**

GRAAS Mike
REYLAND Gilbert

Membres suppléants

1. HUSS Marc

Délégués de la Fédération des Artisans

RECKINGER Michel
NEU Jean-Paul
PIRSCH Ernest

5. Les activités des Départements et Services de la Chambre des Métiers en 2017

5.1. Département « Affaires formation »

5.1.1. Missions

Le rôle du département « Affaires formation » est le suivant :

- définition de la politique de la Chambre des Métiers en matière de formation tout au long de la vie (« lifelong learning ») y compris l'orientation tout au long de la vie (« lifelong guidance »),
- maintien de la cohérence interne et externe des positions de la Chambre des Métiers dans le domaine de la formation,
- contribution à la création d'un cadre politique, légal, financier et organisationnel propice au développement de la « Carrière Artisanat ».

Pour permettre à la Chambre des Métiers de répondre aux besoins des entreprises en matière de formation, et pour répondre à ses obligations légales dans ce contexte, le département remplit les missions suivantes :

- sur le plan structurel, veille permanente de l'environnement dans lequel évolue la formation,
- sur le plan politique, participation active au processus législatif et réglementaire,
- sur le plan stratégique, rédaction d'avis, formulation de positions politiques, élaboration de concepts, le cas échéant en vue de la mise en place d'actions concrètes par les services formation.

Pour répondre à son rôle et à ses missions, le département s'appuie sur les missions de représentation et les partenariats suivants :

- Représentation à l'extérieur (liste non exhaustive) :
 - ♦ niveau national : Conseil supérieur de l'Education nationale/CSEN, Commission consultative permanente du Lifelong Learning, Comité à la formation professionnelle, Groupe de pilotage RFP, Autorité nationale pour la certification, WorldSkills Luxembourg, Commission pour la Promotion du travail, Forum national Orientation, Centre de Coordination des Projets d'Etablissement/CCPE, Comité de pilotage validation des acquis de l'expérience,
 - ♦ niveau européen : Centre Européen pour le Développement de la Formation Professionnelle/CEDEFOP, Comité consultatif pour la formation professionnelle UE, Groupe de travail Formation UEAPME, « Berufsbildungstreffen » Deutschland/Österreich/Schweiz/Luxembourg, « Berufsbildungsreferententreffen » Rheinland-Pfalz/Saarland/Luxembourg.
- Partenariats : Chambre d'Agriculture (conseillers à l'apprentissage, Brevet de Maîtrise), Chambre des Salariés et Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (« Matcher » dans l'Artisanat ; Brevet de Maîtrise), Luxembourg Senior Consultants (« Coach » dans l'apprentissage), Chambre des Salariés (« Basic Check » dans l'orientation et la formation professionnelles), Agence pour le développement de l'emploi (formation initiale et formation continue), Centres de Compétences Génie technique du bâtiment et Parachèvement ainsi que IFSB (formation continue), chambres des métiers Grande Région (apprentissage transfrontalier, enseignement supérieur), Chambre de Commerce (enseignement supérieur).

Contexte spécifique au Département « Formation »

Le thème de la formation tout au long de la vie s'inscrit dans le cadre d'une matrice multidimensionnelle qui comprend plusieurs dimensions :

- la dimension chronologique qui englobe la « Carrière Artisanat » :
 - ◆ enseignement fondamental,
 - ◆ enseignement secondaire,
 - ◆ orientation scolaire et professionnelle,
 - ◆ formation initiale/apprentissage (CCP, DAP, DT),
 - ◆ Brevet de Maîtrise,
 - ◆ enseignement supérieur (BTS, Bachelor),
 - ◆ formation continue.
- la dimension géographique :
 - ◆ niveau national,
 - ◆ niveau régional,
 - ◆ niveau européen.
- la dimension légale et réglementaire :
 - ◆ loi de base de la Chambre des Métiers,
 - ◆ législations sur l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire, l'orientation scolaire et professionnelle, la formation professionnelle initiale/l'apprentissage, le Brevet de Maîtrise, l'enseignement supérieur, la formation continue,
 - ◆ textes (lois, règlements) qui trouvent leur origine sur le plan national (exemples : aides à la formation, obligations en matière d'environnement ou de sécurité avec des obligations de qualification) qui n'ont pas un caractère contraignant « per se » en termes de formation mais qui ont pourtant un impact direct ou indirect sur la formation,
 - ◆ textes (directives, recommandations, etc.) qui trouvent leur origine sur le plan européen (exemples : Stratégie Europe, EQF, ECVET, EQARF, ESCO) et qui, en application du principe de subsidiarité, n'ont pas force légale mais qui constituent quand même un état de fait et qui disposent d'un pouvoir de normalisation (« normative Kraft des Faktischen »).
- la dimension politique et sociale :
 - ◆ marché du travail,
 - ◆ droit d'établissement,
 - ◆ intégration sociale,
 - ◆ digitalisation,
 - ◆ développement durable, économie circulaire, environnement, énergie,
 - ◆ sécurité, santé au travail.

Toutes ces dimensions forment le cadre d'intervention des « Affaires formation » de la Chambre des Métiers et agissent directement sur son rôle, ses missions et sa structure.

5.1.2. Activités 2017

Sur le **plan politique et stratégique** de la formation, l'année 2017 a été marquée par les **événements** suivants :

- participation à la conférence de presse du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Sujet : réforme de la formation professionnelle,
- organisation d'une conférence de presse commune Chambre des Métiers et Chambre des Salariés. Sujet : Les nouveaux défis de la formation professionnelle,
- création d'un partenariat stratégique avec la Chambre des Salariés,
- collaboration à la mise en place de conventions D/L et F/L et mise en place de partenariats avec des instituts de formation en France,
- mise en place d'un dialogue structuré avec l'« ancienne nouvelle » direction du SFP et continuation avec la « nouvelle » direction du SFP,
- continuation du dialogue avec la Fédération des Artisans : organisation d'une conférence de presse commune Chambre des Métiers, Fédération des Artisans et Centres de Compétences, concertation régulière dans le cadre du groupe de travail ad hoc RFP, création de la Commission Lifelong Learning dans l'Artisanat,
- participation, dans le cadre de la Stratégie nationale du Lifelong Learning, au groupe de rédaction pour la préparation d'un projet de loi Lifelong Learning,
- avis en matière d'enseignement fondamental et d'enseignement secondaire avec accent sur les volets orientation et emploi des langues,
- implémentation, dans le cadre de la collaboration entre la Chambre des Métiers et la Chambre des Salariés, des outils d'orientation et de suivi « Basic Check » et « Coach »,
- préparation d'un projet de loi RFP sur base des accords trouvés dans le cadre du groupe de pilotage (GROPIL) et du groupe de travail inter-chambres professionnelles,
- mise en place de la cellule de compétence pour la conception curriculaire et du processus de Lugano,
- encadrement du processus de révision et de réforme du Brevet de Maîtrise ;
- offre, dans le cadre des conventions D/L (Bachelor) et F/L (BTS) de formations duales transfrontalières post-secondaires,
- suivi du dossier enseignement supérieur : note commune Chambre des Métiers et Centres de Compétences sur une potentielle Fachheichschoul Handwierk, avis sur l'organisation de l'Université du Luxembourg,
- suivi de l'évolution de la législation sur le cofinancement de la formation continue : avis sur les amendements au projet de loi de 2015, formulation de propositions concrètes et alternatives.

Vision Formation dans l'Artisanat

- Concertation au niveau du groupe de travail ad hoc RFP,
- Collaboration/Coordination avec les CdC au niveau de la formation initiale (offre de cours d'appui) et de l'enseignement supérieur (cf. note commune Fachheichschoul Handwierk),
- Conférence de presse commune FdA, CdC et CdM,
- Dialogue régulier avec différentes fédérations.

Commission Lifelong Learning dans l'Artisanat

- Concrétisation du concept,
- Domaines : toutes les facettes du Lifelong Learning (promotion, orientation, enseignement fondamental, enseignement secondaire, formation initiale, formation continue, enseignement supérieur),
- Désignation des membres de la commission : CdM, FdA, représentants des différents secteurs d'activités,
- Accord de partenariat entre la CdM et la FdA.

Groupe de travail ad hoc RFP

- Discussions constructives lors de la micro réforme et lors de la macro réforme de la formation professionnelle,
- Mise en cohérence des positions, prises de décisions et préparation des décisions du Comité et de l'Assemblée plénière de la CdM,
- Dernière réunion : 27/06/2017,
- Intégration des travaux dans la Commission Lifelong Learning dans l'Artisanat.

Stratégie Lifelong Learning (S3L)

- Luxembourg Participation au groupe de rédaction du projet de loi Lifelong Learning,
- Discussions complexes (large panoplie d'intervenants et d'intérêts),
- Dossier en suspens.

Enseignement fondamental

- Avis : institution d'un service de médiation de l'Education nationale – instauration de trois médiateurs (accent avis : accord création service médiation, réduction du nombre des médiateurs de 3 médiateurs à 1 médiateur),
- Avis : création d'un Observatoire national de la qualité scolaire (accent avis : accord création Observatoire, réduction du nombre des observateurs de 8 observateurs à 5 observateurs, recrutement des observateurs dans le monde de l'enseignement et dans le monde professionnel),
- Avis : création d'une direction des régions (accent avis : accord création direction des régions, suggestion de passer par phase test, accord avec mesures en faveur des élèves à besoins particuliers ou spécifiques).

Enseignement secondaire

- Avis : réforme de l'enseignement secondaire (accent avis : orientation scolaire et professionnelle, création d'un Lycée technique des Métiers de l'Artisanat, utilisation des langues dans l'enseignement national, rôle et vocation de l'enseignement secondaire dans la société),
- Note: Lycée technique Handwierkerschoul (LTH).

Orientation scolaire et professionnelle

- Revendications de l'Artisanat en matière d'orientation scolaire et professionnelle,
- Suivi du dossier dans le cadre de la réforme de l'enseignement secondaire et de la réforme de la formation professionnelle,
- Evolution du dossier : Maison de l'orientation, cellule d'orientation et cadre de référence pour l'orientation au niveau des lycées, conférence de presse RFP du

MENJE avec participation CdM (orientation plus ciblée vers formation professionnelle, révision de l'orientation au niveau des classes inférieures en fonction compétences, aspirations et intérêts des élèves),

- Points en suspens : conclusions du Forum Orientation, structuration de la Maison de l'orientation, orientation toujours basée sur compétences langagières et mathématiques au détriment compétences techniques et manuelles (cf. accès aux différentes formations et qualifications),
- Implémentation, en partenariat avec la CSL, de l'outil « Basic Check » : offre pour les entreprises, généralisation au niveau des classes de 9^e EST demandée, supplément au bulletin scolaire demandé,
- Implémentation, en collaboration avec LSC, de l'outil « Coach » : intégration/maintien des jeunes dans le processus de formation.

Formation initiale - Apprentissage

- Discussions et prises de décisions au niveau du groupe de travail ad hoc RFP, du Comité et de l'Assemblée plénière de la Chambre des Métiers,
- Formulation des positions de l'Artisanat (notes, lettres, avis),
- Micro-réforme : PIF pour CCP,
- Macro-réforme : travaux préparatoires dans le cadre du Groupe de pilotage (GROPIL) et dans le cadre du groupe de travail inter-chambres professionnelles,
- Accords GROPIL : introduction notes (modèle exact), réintroduction limitation durée de la formation (n+2), création cellule de compétence pour la conception curriculaire, mise en place processus de Lugano,
- Accords chambres professionnelles : statu quo droit de former, réintroduction du carnet d'apprentissage, PII après 12 mois, réintroduction PII pour formations plein exercice, rattrapage partiel PIF,
- Préparation du projet de loi RFP dans le cadre du GROPIL,
- Mise en place de la cellule de compétence pour la conception curriculaire et du processus de Lugano,
- Mise en œuvre du processus RFP en 2 phases : 2018/2019 et 2019/2020.

Brevet de Maîtrise

- Accompagnement du processus de restructuration et de réforme.

Enseignement supérieur

- Avis sur l'organisation de l'Université du Luxembourg,
- Réflexions/Note commune CdM/CdC : Fachheichschoul Handwierk,
- Introduction de formations duales transfrontalières : Bachelor (D/L), BTS (F/L),
- Prise de contact avec la HWK Trier en vue d'une collaboration CdM-CdC-HWK Trier-Fachhochschule Trier,
- Suivi de la mise en place des structures de l'ISEC-HdW.

Formation continue

- Projet de loi relatif au soutien et au développement de la formation continue en automne 2015 - Amendements au printemps 2017,
- Position CdM : épargnes au niveau des dépenses de fonctionnement (pas au niveau des dépenses d'investissement), « exception PME »,
- Certains points du projet de loi sont positifs : introduction d'un document unique, suppression de la formule de la bonification d'impôt et maintien de la seule

formule de l'aide directe, forfait de 500 euros pour frais de constitution de dossier,

- Amendements qui vont dans la bonne direction : augmentation du plafonnement à 20% de la masse salariale des dépenses des entreprises de 1 à 9 salariés, intégration dans le dispositif de cofinancement des cotisations pour organismes de formation (convention collective/accord interprofessionnel), intégration dans la formation d'adaptation des salariés dont le diplôme n'est pas en relation avec l'activité exercée,
- Points qui restent négatifs : exclusion formations obligatoires sans définition précise/liste exhaustive/financements alternatifs, maintien du plafonnement à 3% de la masse salariale des dépenses des entreprises de 10 à 249 salariés, limitation à 80 heures de la formation d'adaptation des salariés non qualifiés.

5.2. Service « Formation initiale »

5.2.1. Missions

Le service « Formation initiale » et les conseillers à l'apprentissage réalisent les missions suivantes :

- conseil et information en matière d'apprentissage (à l'intention des apprentis, des parents, des entreprises, etc.),
- surveillance de l'apprentissage pratique en entreprise,
- gestion de conflits, médiation, commission de litige,
- travaux dans le cadre de l'apprentissage (collecte et traitement des évaluations patronales, participation aux conseils de classe, participation aux réunions des commissions dont ils sont membres, etc.),
- actions de promotion de l'apprentissage,
- tâches administratives (rapports, statistiques),
- missions diverses décidées par le comité de tutelle,
- matching.

5.2.2. Activités 2017

Attribution et suivi du droit de former

- Etablissement et mise à jour de la liste des entreprises ayant le droit de forme,
- Campagnes postes d'apprentissage,
- Création de nouveaux métiers à former,
- Définition des différents métiers pouvant être formés par les entreprises formatrices,
- Evolution vers un centre d'accréditation des entreprises formatrices.

Gestion des contrats d'apprentissage entre l'entreprise formatrice et l'apprenti

- Assurance d'un service clé en mains aux entreprises (obligation légale),
- Augmentation du nombre des contrats d'apprentissage en gestion.

Gestion des résultats obtenus dans le contexte de la Réforme de la formation professionnelle (DAP et CCP)

- Assurance d'un service clé en mains aux entreprises formatrices du DAP (obligation légale),
- DAP - Clôture de la session PII / PIF 2016 (ordinaire et de rattrapage),

- Pré information et information aux entreprises formatrices des convocations,
- Communication aux entreprises des résultats obtenus,
- Gestion des conséquences relatives aux résultats obtenus,
- CCP – Clôture de l'année scolaire 2014/2015,
- Communication aux entreprises des résultats obtenus,
- Gestion des conséquences relatives aux résultats obtenus,
- Campagne d'information continuation du contrat avec DAP.

Encadrement des représentants de la Chambre des Métiers dans les différentes commissions, dont les équipes curriculaires

Organisation et gestion de l'apprentissage transfrontalier et en réseau (lieux pluriels de formation)

Conception et mise en application d'une expérience pilote dans l'apprentissage en réseau (lieux pluriels de formation)

Organisation et gestion de l'alternance « stage »

- Campagne postes de stage,
- Organisation du droit de former un stagiaire.

Campagne Jeunes et Promotion des métiers artisanaux

- Prise en charge de l'organisation des évènements liés à la campagne
- Mise à jour du site Internet « Handsup.lu ».

« Helpline apprentissage »

- Aide structurelle aux démarches administratives des entreprises en matière d'apprentissage,
- Mise en place et exploitation d'une adresse mail spécifique à l'apprentissage,
- Mise en place et exploitation temporaire d'un numéro téléphonique spécifique à l'apprentissage.

Aide décisionnelle au recrutement des apprentis/stagiaires (Basic check)

- Offrir aux entreprises formatrices un moyen en vue de vérifier l'adéquation de candidats sélectionnés avec le poste d'apprentissage à pourvoir ; découvrir le potentiel des candidats ; sécuriser la prise de décision lors de la phase finale du recrutement: Conception et mise en pratique d'une expérience pilote (menuisier et mécatronicien d'autos et de motos).

Matching - Conseil et information sur la formation initiale

- « Les Journées de l'Apprentissage »,
- Journée nationale de placement en apprentissage,
- Journée nationale du Matching.

Mobilité en alternance (stage / apprentissage à l'étranger) - Donner aux entreprises l'opportunité d'accroître le portefeuille de leurs compétences et de leur savoir-faire

- Mise en place et accompagnement d'un projet pilote (sur demande de deux entreprises).

Etudes supérieures en alternance (cf. Duales Studium) (Bachelor/BTS)

- Offrir aux entreprises l'opportunité de recruter et de former du « highly qualified personnel » qui disposent des compétences aussi bien intellectuelles que technico manuelles,
- Offrir aux candidats ayant un accès aux études supérieures, l'opportunité de faire une formation de type études supérieures en alternance,
- Continuation de la formation préparatoire au Bachelor « Technische Gebäudeausrüstung und Versorgungstechnik »,
- Mise en place d'une expérience pilote pour la formation préparatoire au Bachelor « Bauingenieurwesen mit Praxissemester ».

Participation à une multitude d'actions d'information et de sensibilisation (cf. RTL Jobdag e.a.)

Coaching (en collaboration avec LSC Asbl) :

- Mise en place d'une expérience pilote portant sur 6 candidats.

Convention ADEM - Chambre des Métiers - Optimisation workflow et procédures dont notamment la mise en place des conditions et modalités des aides et primes de promotion de l'apprentissage.

5.3. Service « Brevet de Maîtrise et Formation continue »

5.3.1. Missions

Brevet de Maîtrise

La Chambre des Métiers poursuit comme objectif la continuation des travaux d'adaptation et d'amélioration continus des contenus de cours préparatoires au Brevet de Maîtrise existants tout en mettant l'accent sur les domaines suivants:

- révision structurelle des cours de gestion et de pédagogie appliquée (programmes, contenus, approche pédagogique),
- poursuite de la révision complète des cours de technologie (programmes, contenus, approche pédagogique),
- mise en place d'une procédure d'adaptation permanente des cours de gestion, de pédagogie appliquée et de technologie (veille technologique, règlementaire et pédagogique).

Par ailleurs, comme indiqué plus haut, la Chambre des Métiers a lancé début 2016 la mise en place d'un projet d'envergure visant un réagencement tant structurel qu'organisationnel du Brevet de Maîtrise sur la période 2016- 2023. Cette restructuration entend tenir compte de l'évolution et de l'interactivité dont font l'objet les différents métiers artisanaux en procédant à des regroupements de métiers au niveau de la formation. Ainsi, le Brevet de Maîtrise sera organisé par domaine/groupe de métiers (12 à 15 métiers) et intégrera une logique « client » tout en renforçant la position stratégique du Brevet de Maîtrise en permettant d'exercer le plus d'activités professionnelles possibles.

Formation continue

La « formation continue » a engagé et compte engager également à l'avenir des synergies nouvelles avec des acteurs divers. En septembre 2016, la vision/déclaration commune entre la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans dans le domaine de la formation a lancé un processus de coopération à valeur ajoutée pour le secteur de l'Artisanat dans son ensemble.

Une première étape importante dans ce processus a été :

- d'une part, la mise en place d'une formule de collaboration de la Chambre des Métiers avec les Centres de Compétences « Génie technique du bâtiment » et « Parachèvement », et
- d'autre part, la publication sur une base annuelle d'une brochure commune Chambre des Métiers/Centres de Compétences/Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment pour les « métiers de la construction ».

Cette restructuration du paysage de la formation continue s'est poursuivie en 2017 et se poursuivra en 2018-2020 dans le domaine de l'Artisanat avec la mise en œuvre d'autres centres de compétences et d'autres partenariats.

La Chambre des Métiers développera dans le cadre de ces partenariats nouveaux des offres de formations nouvelles répondant à des besoins spécifiques des différentes branches (formations techniques) et visera plus particulièrement l'augmentation de l'offre de formations certifiantes ainsi que de formations considérées comme obligatoires par références à des textes légaux transposant des dispositions européennes.

La Chambre des Métiers visera à contribuer en général à la mise en place d'un système de formation cohérent au Luxembourg notamment en matière de stratégie nationale du Life-long Learning (S3L).

5.3.2. Activités Brevet de Maîtrise 2017

Organisation du Brevet de Maîtrise

- Organisation d'une campagne d'inscription au Brevet de Maîtrise,
- Conseils aux candidats,
- Organisation et gestion des cours préparatoires au Brevet de Maîtrise,
- Recrutement, formation et encadrement des chargés de cours,
- Planification et organisation des classes avec 650 candidats et 119 chargés de cours « théorie » et « pratiques » (établissement horaires, réservation des salles, confection des conventions, confection des supports de cours),
- Conception, planification, organisation, surveillance et gestion de deux sessions d'examens (printemps/automne) de gestion, de la théorie professionnelle et de la pratique professionnelle (obligation légale),
- Planification, conception, organisation et surveillance,
- Examens au Brevet de Maîtrise – session de printemps :
 - ◆ 482 candidats en théorie de gestion,
 - ◆ 491 candidats en théorie professionnelle (33 métiers),
 - ◆ 187 candidats en pratique professionnelle (31 métiers).
- Examens au Brevet de Maîtrise – session d'automne :
 - ◆ 79 candidats en théorie de gestion,
 - ◆ 63 candidats en théorie professionnelle (20 métiers).

Projets - Brevet de Maîtrise

- Révision fondamentale du cours de gestion « Module D » du Brevet de Maîtrise (« création d'entreprise ») et implémentation d'un outil de développement et de transposition de projets d'entreprises pour futurs créateurs et chefs d'entreprises via le « Business Model Canvas » et conception/développement de nouvelles formes, méthodes et contenus de cours et d'examens :
 - ♦ encadrement et suivi du groupe de travail « Révision module D » chargé de rédiger les supports de cours.
- Chargés de cours :
 - ♦ formation des formateurs des nouveaux chargés de cours Brevet de Maîtrise,
 - ♦ accompagnement des coordinateurs de module (5 groupes de travail),
 - ♦ accompagnement des chargés de cours « en classe » et réunions de débriefing avec les chargés de cours.
- Nouvelle campagne d'inscription, refonte du site Brevet de Maîtrise (en FR et AI), refonte des documents Brevet de Maîtrise (Brochures et formulaires), optimisation du processus et de l'outil « inscription online »
- Réforme du Brevet de Maîtrise :
 - ♦ installation de nouveaux concepts pédagogiques et didactiques,
 - ♦ mise en place d'une assurance-qualité dans le cadre de l'organisation des cours et des examens,
 - ♦ renforcement du rôle du chargé de cours via :
 - profil de référence,
 - campagne de recrutement,
 - formation des formateurs,
 - différents outils (manuels formateurs et manuels élaboration supports de cours, accompagnement de nouveaux formateurs, etc.),
 - mise en place de la transition pédagogique.
- Formations internes pour accompagner le change management « the shift from teaching to learning »,
- Redéfinition des différents flux et procédures de travail,
- Implication au niveau de l'organisation des examens pratiques et débriefings relatifs,
- Projet-pilote Brevet de Maîtrise Alimentation :
 - ♦ installation d'un Groupe de travail « alimentation »,
 - ♦ implémentation conséquente de l'approche didactique du « Constructive alignment »,
 - ♦ définition d'un profil professionnel, d'une structure et du cadre du nouveau BdM en alimentation,
 - ♦ travail sur les objectifs d'apprentissage par bloc d'apprentissage,
 - ♦ travail sur les méthodes et formes de cours et d'examens,
 - ♦ travail sur une nouvelle structure du programme-cadre plus explicatif et plus transparent et en vue d'une classification niveau CLQ 6,
 - ♦ projet « repenser la facturation Brevet de Maîtrise et Formation Continue »,
 - ♦ projet « analyse de faisabilité de proposer un nouveau service accompagnement dossiers VAE en vue de projets d'entreprises ».

5.3.3. Activités Formation continue 2017

Conception de l'offre de formation continue

- Conception de l'offre de formation CdM :
 - ♦ analyse et conception de formations selon les besoins, des différents secteurs de l'Artisanat,
 - ♦ planification, organisation et suivi de 184 formations (cours de gestion et organisation de l'entreprise et cours techniques),
 - ♦ encadrement de plus de 85 formateurs (cours de gestion et organisation de l'entreprise et cours techniques).
- Promotion de l'offre de formation :
 - ♦ élaboration de 4 brochures sectorielles « Formation professionnelle continue 2018 »,
 - ♦ élaboration de la brochure « Formation professionnelle continue – Construction 2018 » en collaboration avec les Centres de Compétences Génie Technique du Bâtiment et Parachèvement et l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment – conférence de presse commune,
 - ♦ campagne Formation continue,
 - ♦ mailing personnalisé aux différents secteurs et métiers,
 - ♦ mise à jour de l'offre sur le site internet www.cdm.lu,
 - ♦ mise à jour de l'offre sur le portail Lifelong Learning,
 - ♦ conseil et assistance personnalisés aux clients de la Chambre des Métiers en matière de formation,
 - ♦ représentations externes,
 - ♦ conférences de presse, interviews, articles et dossiers presse.
- Collaborations importantes :
 - ♦ collaboration commune au niveau de l'offre de cours du secteur de la construction Chambre des Métiers - Centres de Compétences Génie Technique du Bâtiment et Parachèvement - Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment,
 - ♦ collaboration et concertation CNCD - OAI – IFSB – Cdc,
 - ♦ initiative européenne «Build up skills, energy training for builders» : Participation au consortium LuxBuild2020 : Myenergy - Chambre des Métiers - Fédération des Artisans et l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment.
 - ♦ Energie fir Zukunft + : Chambre des Métiers - Energieagence - Passivhausinstitut Darmstadt – Lycée Josy Barthel Mamer

Formation continue – Examens :

- Planification et organisation des examens suivants :
 - ♦ artisan certifié maison passive - Energie fir d'Zukunft+,
 - ♦ travailleur désigné,
 - ♦ cours pour contrôleurs de chauffage au gasoil - Règlement du 7 octobre 2014,
 - ♦ cours pour contrôleurs d'installations de combustion à gaz - Règlement du 27 février 2010,
 - ♦ assemblage de tuyaux en cuivre ou en acier inoxydable pour conduites à gaz naturel à l'aide de raccords à sertir,
 - ♦ certification « Installateur de systèmes solaires thermiques »
 - ♦ certification « Installateur de pompes à chaleur »,
 - ♦ certification « Installateur de systèmes solaires photovoltaïques »,
 - ♦ certification « Installateur de chaudières et de fourneaux à biomasse »,

Formation continue - Projets

- Cycle de formation « Mieux réussir son projet d'entreprise »
Objectif : Sensibiliser et introduire aux aspects clés liés à la bonne gestion d'une PME (obligation légale) // Réflexions quant à une nouvelle formule pour l'organisation du cours « Mieux réussir son projet d'entreprise ».
- Heizungscheck
Objectif : Répondre aux exigences en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique du système de chauffage (obligation légale) // Organisation des formations pour installateurs qui effectuent le contrôle du rendement combustion et du dimensionnement des systèmes de chauffage.
- LuxBuild2020
Objectif : Améliorer les compétences des professionnels du bâtiment dans les domaines de la construction à haute performance énergétique en vue d'atteindre les objectifs de l'UE en matière de politique climatique et énergétique connus sous le tryptique 20-20-20 // Conception et développement des boîtes à outil AAA-Box (coffrets pédagogiques) et intégration des coffrets aux diverses formations de la CDM en relation avec la construction de bâtiments d'habitation à haute performance énergétique. Clôture du projet 06/2017.
- Fit4Entrepreneurship (projet commun avec l'ADEM et LSC)
Objectif : Optimiser toutes les chances en vue de la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi via la création d'entreprise // Accompagnement systématique des candidats (tables rondes) ; Accompagnement personnalisé de certains candidats ; Plan de communication ; Mobilisation d'entrepreneurs témoins et de « coachs » ; Suivi et accompagnement personnalisé.
- Convention ADEM - Chambre des Métiers
Objectif : Aider à sensibiliser les entreprises sur les mesures de soutien proposées aux employeurs, mais aussi à soutenir les efforts en matière de formation des demandeurs d'emploi. // Développement d'un concept et établissement des modalités générales de collaboration ; Optimisation workflow et procédures ; Suivi et accompagnement personnalisé en ce qui concerne les demandes d'inscription aux formations.
- Collaboration ASTI – Chambre des Métiers
Objectif : Aider à intégrer les personnes bénéficiaires de protection internationale (du projet "Connections") et à soutenir les efforts en matière de formation continue. // Conception d'une offre de pouvoir participer aux cours de la CDM // Premières entrevues et idées de collaboration, convention en élaboration.
- Prolongation du label « Energie fir d'Zukunft + »
Mise en place des modalités de prolongation en collaboration avec le Passivhausinstitut (Documentation détaillée, caractéristiques des matériaux et, suivant les corps de métiers, un test d'étanchéité à l'air ou un protocole de régulation ; Mise en place d'un système alternatif via points de formations continues) ; Communication aux entreprises labélisées ; Accompagnement personnalisé ; Suivi et contrôle ; Mises à jour des données et du répertoire dédiés aux entreprises labélisées.
- Formation « Rénovation énergétique des bâtiments » et « Lenz »
Objectif : Répondre aux besoins de formation dans le domaine de la construction à haute performance énergétique ; Développement d'un nouveau cycle de

formation « Rénovation énergétique des bâtiments » (Tronc commun et spécialisation enveloppe du bâtiment et Technique du bâtiment); Développement d'une formation introduisant le certificat de durabilité des logements « Lenoz - Lëtzebuurger Nohaltegkeets Zertifizéierung fir Wunngebaier».

- Participation à l'initiative « Notre Communauté » - JEL
Echanger son expérience avec les jeunes et leur montrer les différentes facettes des métiers, l'importance de tous les rôles et professions dans une collectivité et la responsabilité de chacun pour le fonctionnement d'une communauté.

Manifestations du domaine « Formation » 2017

- Remises Formation initiale / Meilleur Apprenti / Meilleure Entreprise Formatrice
- Remise Brevet de Maîtrise / Tuteur en Entreprise
- Remise Certificat Artisan Certifié Maison Passive (Lycée Mamer)
- Remise Travailleur désigné
- Reconnaissance des formateurs, des membres des commissions de formation, e.a. :
 - ◆ mettre en valeur l'engagement personnel des intervenants dans la formation
 - ◆ élaboration du concept pour valoriser davantage les personnes engagées au niveau de la formation pour le secteur de l'Artisanat
- Campagne Brevet de Maîtrise avec séance d'information
- Campagne Formation continue
- Campagne Postes d'apprentissage
- Campagne Postes de stage
- RTL Jobdaag (Matcher)
- Journée Nationale du Matching
- Journée Nationale de l'Apprentissage
- Présences dans les lycées (journées d'information et d'orientation ; ateliers de sensibilisation)
- Présence du département Formation à « Home and Living » (Luxexpo)
- Lycée Mamer - Présentation du projet Artisan Certifié Maison Passive
- Roadshow Projet Luxbuild 2020 (conférences régionales)
- Séances d'information Projet Fit4Entrepreneurship avec l'ADEM

Chiffres clés du domaine « Formation » 2017

Apprentissage – Chiffres-clés

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Offre Postes Apprentissage	897	870	876	810	844	810	918	762
Nouveaux Contrats Apprentissage	667	856	747	661	742	797	657	770
Total Apprentis	1.645	1.899	1.719	1.802	1.736	1.725	1.736	1.738

Apprentissage 2017	
Candidats	1.738
Classes/Cours	p.m.
Apprentissage : Entreprises formatrices	803
Equipes évaluation et validation	47
Membres Commissions Equipes évaluation et validation	98

Formation continue – Chiffres-clés

Année 2017	Nombre de cours	Heures de cours	Participants
Cours de gestion et d'organisation d'entreprise	24	258	215
Cours techniques organisés par secteur dont:			
Alimentation	17	234	150
Mode, Santé, Hygiène	20	282	155
Mécanique	12	402	83
Construction	109	1488	1180
Communication et multimédia	1	12	5
Métiers de l'art et métiers divers	1	26	2
Total	184	2702	1790

Brevet de Maîtrise (BdM) - Chiffres-clés

Année	2008	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nouveaux Candidats BdM	327	320	316	295	277	275	239	238
Total Candidats BdM	907	926	808	785	756	727	725	650
Désistement candidats*							74 10,2%	77 11,5 %

*Différence au niveau du total des candidats entre le 1.10.2017 et le 15.12.2017

5.4. Département « Affaires économiques »

5.4.1. Missions

Les principales missions du département « Affaires économiques » sont les suivantes :

- réalisation d'études, d'enquêtes, de statistiques et d'analyses dans le domaine économique,
- rédaction d'avis, de prises de positions, notamment dans les domaines de la fiscalité, des marchés publics et de l'aménagement du territoire,
- assistance-conseil en matière économique des ressortissants de la Chambre des Métiers,
- représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail.

5.4.2. Activités 2017

Statistiques et présentation de l'Artisanat

- Préparation des chiffres-clés de l'Artisanat,
- Réalisation de la brochure « Chiffres-clés de l'artisanat 2016 »,
- Conférence de presse du 09/05/2017,
- Coopération avec le Centre Commun de la Sécurité Sociale avec pour objectif d'améliorer la qualité des données (concernant l'emploi) et de faciliter l'échange de données.
- Coopération à la réalisation d'enquêtes :
 - ♦ enquête « Stratégies environnementales des entreprises artisanales » : confection du questionnaire, graphiques et messages à présenter lors de la conférence de presse,
 - ♦ enquête « Internationalisation » : confection du questionnaire, évaluation de l'enquête, réalisation de tableaux / graphiques, présentation lors de la Journée Export 2017,
 - ♦ enquête « Digitalisation » : confection du questionnaire.

Conjoncture

- Enquêtes de conjoncture trimestrielle,
- Publication des résultats sur www.cdm.lu,
- Publication dans le « d'handwierk »,
- Publication dans la newsletter à destination des prestataires étrangers,
- Coopération dans le cadre du « EU SME Barometer » (UEAPME).

Fiscalité

- Suivi de l'impact de la réforme fiscale sur l'Artisanat,
- Assistance-conseil aux ressortissants en matière de TVA.

Analyse de la compétitivité de la construction

- Suivi du sujet sur la base de recherches de données ciblées.

Aménagement du territoire

- Suivi de la loi « Omnibus »,
- Présentation du nouveau cadre légal aux ressortissants.

Logement

- Communiqué de presse concernant la réforme du Fonds du logement,
- Préparation de la conférence de presse Home & Living (12/10/2017),
- Formulation des propositions de la Chambre des Métiers en matière de politique du logement,
- Préparation de papiers de réflexions en vue des débats futurs e.a. à la Chambre des Députés.

Zones d'activités économiques

- Suivi politique du dossier,
- Réponse aux demandes d'informations officielles concernant les besoins en terrains de l'Artisanat.

Protection de la nature

- Suivi du projet portant réforme de la loi sur la protection de la nature :
 - ♦ formulation d'une analyse approfondie suite au premier avis de la Chambre des Métiers.

Marchés publics

- Réforme de la législation sur les marchés publics :
 - ♦ formulation d'une analyse approfondie suite aux deux premiers avis concernant la réforme des marchés publics (projet de loi & projet de règlement grand-ducal),
 - ♦ réalisation d'une analyse spécifique sur le sujet du dumping social dans le cadre des marchés publics.
- Assistance-conseil,
- Sensibilisation-Information à l'attention des ressortissants de la Chambre des Métiers.

Aides étatiques

- Recherches dans le cadre de la refonte du régime général d'aides aux PME,
- Concertation avec la Mutualité des PME,
- Concertation avec le Ministère de l'Economie - aides étatiques dans le cadre communautaire.

Avis Budget de l'Etat

- Rédaction de l'avis et coordination des travaux préparatifs
- Conférence de presse (14/11/2017).

Economie – Processus Rifkin

- Suivi du processus Rifkin,
- Participation à la conférence du Ministère de l'Economie (09/11/2017).

Economie – autres thèmes couverts

- Semestre européen :
 - ◆ analyse des positions des partenaires sociaux et du Gouvernement,
 - ◆ contribution dans le cadre de l'analyse globale réalisée par l'UEL.
- Observatoire de la formation des prix :
 - ◆ intervention ayant pour objet de critiquer certains points de l' « Analyse du secteur des services de taxis au Luxembourg » (25/7/2017).
- Collaboration Chambre des Métiers – OAI :
 - ◆ préparation d'une résolution commune,
 - ◆ préparation de la conférence de presse commune (13/12/2017).
- Papier de réflexion en vue de pistes d'actions à inclure dans un futur agenda « Zukunft Handwerk ».

5.5. Services « Contact Entreprise » & « Affaires européennes et Grande Région »

5.5.1. Missions

Les missions et activités du service « Contact Entreprise » et du service « Affaires européennes et Grande Région » se résument comme suit :

- le **Service « Contact Entreprise »** :
 - ◆ accueil, assistance et conseil aux porteurs de projet de création ou transmission / de reprise d'entreprise
 - ◆ accomplissement des formalités liées à la création, la reprise ou la transmission d'entreprise,
 - ◆ organisation et participation aux activités de formation dans le cadre de la création ou transmission d'entreprise.
- le **Service « Affaires européennes et Grande Région »**:
 - ◆ accueil, assistance et conseil aux entreprises intéressées à l'internationalisation de leurs activités,
 - ◆ coordination des activités de l'Enterprise Europe Network (EEN), intégré dans le Service « Affaires européennes et Grande Région ».

5.5.2. Activités 2017

Conseil et guidance

- Formalités administratives au Luxembourg: hausse importante du nombre de formalités (+2,9%) par rapport à l'année dernière,
- Ouverture de l'accueil « Contact Entreprise » tous les samedis matin,
- Enquête de satisfaction des clients,
- Participation dans les travaux de Guichet.lu et gestion du helpdesk mail
- Présence régulière dans le House of Entrepreneurship,
- Mise en œuvre de nouveaux services offerts : accompagnement agrégation SIS,
- Participation active à « Fit4Entrepreneurship »,
- Participation à 2 journées de l'Orientat[i]on de l'OLAI.

Bourse d'entreprise / Transmission d'entreprise

- Poursuite des activités d'accompagnement des adhérents à la bourse d'entreprise ; rapprochement de l'offre et de la demande et assistance-conseil aux repreneurs,
- Rédaction d'un papier de réflexion concernant la transmission d'entreprise dans l'artisanat.

Rôle artisanal

- Gestion et mise à jour du rôle artisanal,
- Emission des cartes d'artisan.

Cours accélérés

- Organisation des cours de manucure et des examens retoucheur de vêtement.

Coopérations externes

- Maintien et développement des coopérations avec des administrations ou instituts,
- Prestations de services au Luxembourg : poursuite du mailing d'information trimestriel aux prestataires dans le cadre d'une politique globale par rapport aux entreprises répertoriées par la Chambre des Métiers,
- Animation de workshops dans le cadre des journées de l'OLAI.

Politique de communication et d'information

- Mise à jour des différentes brochures (e.a. fiche Sàrl-S ; nouveautés en matière de droit des sociétés, en coopération avec les conseillers juridiques),
- Sensibilisation/promotion de l'esprit d'entreprise,
- Mise à jour d'un compendium sur les aides étatiques.

Publications / Promotion « European Enterprise Network » (EEN)

- Guides pratiques :
 - ♦ élaboration de contenus (versions abrégées Pays-Bas, Suisse),
 - ♦ mise à jour continue des guides existants,
 - ♦ marchés publics en Grande Région.
- Fiches pratiques :
 - ♦ élaboration de nouvelles fiches pratiques selon besoin,
 - ♦ mise à jour continue des fiches existantes.
- Présentation plus visible de l'EEN en regroupant les différents services offerts et susceptibles d'intéresser les entreprises actives à l'étranger (abonnement marchés publics, prestations en Grande Région, participations à des foires, calendrier des foires, label « Made in Luxembourg », séances d'information et manifestations diverses),
- Site Internet de la Chambre des Métiers : restructuration et mise à jour du contenu européen et relatif à la Grande Région,
- Elaboration de documentations diverses (fiches pratiques, supports pratiques etc.) en coopération avec les spécialistes du domaine « technologies & innovation ».

Conseils individuels

- Séances d'assistance-conseil individuelles en 2017 :
 - ♦ prestations de services à l'étranger (Grande Région) : réorganisation des procédures et adaptation des formulaires,
 - ♦ contacts réguliers avec les administrations étrangères.

Veille sur les marchés publics

- Appels d'offre en Grande Région,
- Appels d'offres de l'UE concernant des marchés publics émanant du Luxembourg.

Séances d'information / conférences organisées par ou sous le sigle de l'EEN

- Cycle de trois conférences sur la digitalisation : La digitalisation (facturation électronique, outils informatiques, présence internet) – 250 participants,
- Deux conférences sur le détachement dans la Grande Région (la Belgique et le Luxembourg ainsi que la France et l'Allemagne : dispositions nouvelles, procédures et formalités) – 380 participants,
- Conférence sur la Propriété intellectuelle (Marques et labels - Augmentez votre notoriété !) – 120 participants,
- Journée sur la Sécurité Informatique (Cybersecurity4success) – 120 participants
- Journée sur les prestations de Services en Grande Région (Journée Export Grande Région) – 120 participants,
- Remise (éd. Hiver) du Label Made in Luxembourg (Lëtzt make «talent» happen!) – 240 participants.

Organisation de visites et de foires

- p.m.

Etude sur la prestation de service transfrontalière/PANEL CE

- Lancement d'une étude sur la présence des entreprises artisanales luxembourgeoises qui sont actives sur les marchés étrangers (objectif secondaire : identification des obstacles rencontrés sur les marchés pour développer de nouveaux services selon les besoins des entreprises et marchés ciblés) – en coopération avec le département « Affaires économiques ».

Profils de coopération commerciale (réseau EEN)

- Sélection et publication de profils d'entreprises d'autres pays via « d'handwierk » et la newsletter de la Chambre des Métiers.

Participation aux actions du Ministère de l'Economie (missions économiques)

- Détection des actions / pays / marchés intéressants pour les ressortissants de la Chambre des Métiers.

Label "Made in Luxembourg"

- Organisation de deux remises label Made in Luxembourg (en collaboration avec la Chambre de Commerce),
- Promotion du label et du registre,
- Réalisation d'une étude sur la notoriété du label auprès du consommateur.

Luxembourg for Business and Innovation

- Préparation d'une offensive « internationalisation » en vue de préparer une participation plus conséquente des entreprises artisanales à des missions économiques à l'étranger.

Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM)

- Secrétariat Général du CICM (coordination du réseau des 12 chambres des métiers membres),
- Animation de plusieurs groupes d'experts (GT Environnement / Energie, GT Formation professionnelle, GT Marchés étrangers),
- Organisation de la conférence interrégionale « Opportunités de la digitalisation dans l'Artisanat de la Grande Région » (28.09.2017 à Luxembourg),
- Prises de position diverses,
- Préparatifs en vue de la programmation d'un nouveau site Internet CICM,
- Réalisation Statistiques Artisanat en Grande Région 2016,
- Rassemblement des informations sur les politiques PME dans la Grande Région.

Comité économique et social de la Grande Région

- Participation aux activités du CESGR (GT, etc. ...).

Chiffres-clé

Dossiers traités par CONTACT ENTREPRISE

en date du: 01.01.2018



Année	Dossiers - formalités lux.					Dossiers - formalités à l'étranger				
	clôturés	en cours	sans suite	Total	Variation	clôturés	en cours	sans suite	Total	Variation
1999	55	0	8	63	-	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-
2000	154	0	6	160	+154.0%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-
2001	179	0	9	188	+17.5%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-
2002	187	0	13	200	+6.4%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-
2003	196	0	17	213	+6.5%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-
2004	339	0	27	366	+71.8%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-
2005	328	0	34	362	-1.1%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-
2006	398	0	53	451	+24.6%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-
2007	354	0	50	404	-10.4%	20	0	0	20	-
2008	383	0	88	471	+16.6%	25	0	0	25	+25.0%
2009	250	1	79	330	-29.9%	74	1	37	112	+348.0%
2010	348	0	84	432	+30.9%	176	1	60	237	+111.6%
2011	332	0	90	422	-2.3%	102	0	53	155	-34.6%
2012	1142	0	173	1315	+211.6%	120	0	32	152	-1.9%
2013	404	0	136	540	-58.9%	174	0	22	196	+28.9%
2014	440	0	139	579	+7.2%	116	0	40	156	-20.4%
2015	451	4	62	517	-10.7%	104	0	39	143	-8.3%
2016	535	20	24	579	+12.0%	109	0	39	148	+3.5%
2017	477	95	16	588	+1.6%	94	1	38	133	-10.1%
TOTAL	6952	120	1108	8180		1114	3	360	1477	

En 2017, 588 dossiers relatifs aux formalités au Luxembourg ont été traités. Ceci constitue une hausse (+1,6%) par rapport à l'année précédente.

On note également que le nombre de formalités individuelles affiche une hausse (+2,9%) avec 1.771 formalités individuelles accomplies ce qui constitue une confirmation de l'approche développée en 2016 par « Contact Entreprise » d'offrir des nouveaux services aux porteurs de projet et aux dirigeants d'entreprise (p. ex. ouverture du Contact Entreprise le samedi matin) ainsi des nouvelles offres pour des prestations de services au Luxembourg.

Dossiers - formalités au Luxembourg

en date du: 01.01.2018



Année	Dossiers	Formalités accomplies										Total	Variation
		Autorisations	Prestations au Lux.	TVA	Contributions directes	CNS	Rôle artisanal	RCSL	Aides MCM	Reconn. diplôme	Autre		
1999	63	63	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0	63	-
2000	160	160	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0	160	+154.0%
2001	188	188	n.a.	76	61	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0	325	+103.1%
2002	200	200	n.a.	92	59	n.a.	2	n.a.	n.a.	n.a.	0	353	+8.6%
2003	213	213	n.a.	102	48	n.a.	171	11	n.a.	n.a.	0	545	+54.4%
2004	366	366	n.a.	193	117	n.a.	294	23	n.a.	n.a.	0	993	+82.2%
2005	362	362	n.a.	177	99	n.a.	293	36	n.a.	n.a.	0	967	-2.6%
2006	451	451	n.a.	168	109	n.a.	326	50	n.a.	n.a.	0	1104	+14.2%
2007	404	404	n.a.	136	78	n.a.	292	23	n.a.	n.a.	0	933	-15.5%
2008	471	471	n.a.	151	92	n.a.	341	30	n.a.	n.a.	0	1085	+16.3%
2009	330	377	64	103	80	1	346	38	n.a.	n.a.	0	1009	-7.0%
2010	432	581	67	94	84	2	348	36	n.a.	n.a.	0	1212	+20.1%
2011	422	653	79	102	104	3	332	40	n.a.	n.a.	0	1313	+8.3%
2012	1'315	2'185	62	130	133	1	1'142	69	1	0	7	3'730	+184.1%
2013	540	886	48	114	127	0	404	81	7	10	7	1'684	-54.9%
2014	579	919	60	116	129	1	440	98	19	12	12	1'806	+7.2%
2015	517	663	76	99	55	4	451	77	16	3	6	1'450	-19.7%
2016	579	813	91	131	1	3	535	107	29	4	7	1'721	+18.7%
2017	588	840	166	129	0	4	477	132	23	0	0	1'771	+2.9%
Total	5917	10'795	713	2'113	1'376	19	6'194	851	95	29	39	15'476	

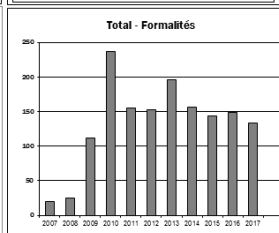
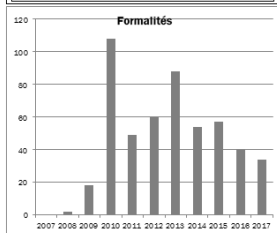
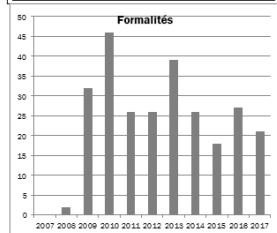
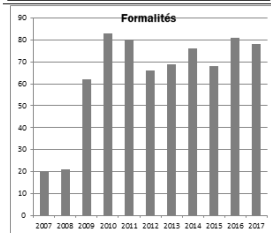
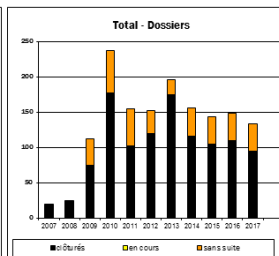
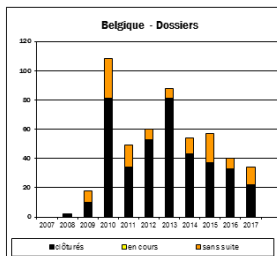
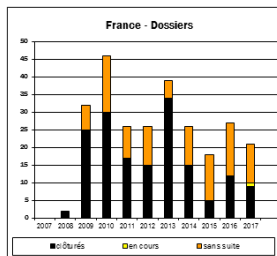
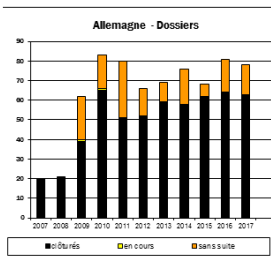


Dossiers Prestation de services à l'étranger

en date du: 01.01.2018



Année	Allemagne				France				Belgique				Total			
	Dossiers			Formalités accomplies	Dossiers			Formalités accomplies	Dossiers			Formalités accomplies	Dossiers			Formalités accomplies
clôturés	en cours	sans suite	clôturés		en cours	sans suite	clôturés		en cours	sans suite	clôturés		en cours	sans suite		
2007	20	0	0	20	n.a.	n.a.	n.a.	0	n.a.	n.a.	n.a.	0	20	0	0	20
2008	21	0	0	21	2	0	0	2	2	0	0	2	25	0	0	25
2009	39	1	22	62	25	0	7	32	10	0	8	18	74	1	37	112
2010	65	1	17	83	30	0	16	46	81	0	27	108	176	1	60	237
2011	51	0	29	80	17	0	9	26	34	0	15	49	102	0	53	155
2012	52	0	14	66	15	0	11	26	53	0	7	60	120	0	32	152
2013	59	0	10	69	34	0	5	39	81	0	7	88	174	0	22	196
2014	58	0	18	76	15	0	11	26	43	0	11	54	116	0	40	156
2015	62	0	6	68	5	0	13	18	37	0	20	57	104	0	39	143
2016	64	0	17	81	12	0	15	27	33	0	7	40	109	0	39	148
2017	63	0	15	78	9	1	11	21	22	0	12	34	94	1	38	133
Total	554	2	148	704	164	1	98	263	396	0	114	510	1114	3	360	1477



5.6. Département « Avis / Affaires juridiques »

5.6.1. Missions

Les principales missions du département « Avis / Affaires juridiques » sont les suivantes :

- conseil aux entreprises dans les divers domaines du droit que sont le droit du travail, le droit des contrats, le droit de la construction, le droit de la consommation, le droit des sociétés, la responsabilité des dirigeants, le recouvrement de créances, le droit de la concurrence, etc.,
- coordination de la rédaction de tous les avis émis par la Chambre des Métiers et assurance de la cohérence juridique et générale,
- organisation de conférences et de séances d'informations sur les différentes actualités juridiques,
- rédaction et mises à jour de supports, brochures, fiches pratiques (les cahiers juridiques) à l'attention des entreprises,
- représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail.

5.6.2. Activités 2017

Conseils et assistances individualisés

- 1074 consultations au total en 2017 (828 en 2016).

Cahiers Juridiques

- Refonte du Cahier juridique Droit des sociétés et responsabilités des dirigeants,
- Promotion et mise à jour régulière des Cahiers.

Site Internet

- Mise à jour de la page « Attention Arnaques »,
- Mise à jour du support électronique relatif aux aides existantes réalisé en collaboration avec les autres départements,
- Contributions sous forme de « News » au vote ou à l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions légales ou réglementaires,
- Répercussion des conférences et de l'actualité juridiques sur les pages dédiées du site internet de la Chambre des Métiers.

Articles

- Mailing aux prestataires de services étrangers,
- Rubrique « Attention Arnaques »,
- Contributions à la Newsletter,
- Contributions dans chaque édition du « d'Handwierk » (articles, avertissements, avis du mois, comptes rendus de conférences, etc.).

Conférences

Organisations de 6 conférences (dont 1 redite) avec 610 inscrits :

- 2 conférences (une en français, et une redite en allemand) ont été proposées sur l'actualité en droit du travail avec Me Jungers, le 15/03/2017 (153 inscrits) et le 29/03/2017 (130 inscrits),

- 3 conférences ont été organisées dans le cadre d'un cycle intitulé « La digitalisation au service de l'entreprise artisanale » (sous l'impulsion du Service des Affaires environnementales, technologiques et de l'innovation) : la facturation électronique le 05/04/2017 (71 inscrits), les outils informatiques sur le lieu de travail le 17/05/2017 (95 inscrits) et la présence de votre entreprise sur internet le 27/06/2017 (84 inscrits). Un nouveau cadre organisationnel a été proposé avec l'invitation d'un panel composé d'experts et de ressortissants, et l'enregistrement vidéo de ces conférences,
- la conférence sur la réforme du droit des sociétés et ses implications pour les PME du secteur artisanal a été organisée en partenariat avec 3 experts (Me Gaillot, Me De Vleeschauwer, et Me Mariaux) le 02/10/2017 (75 inscrits).

Rédaction et coordination des avis, études préalables aux avis et analyse d'impact des avis publiés

En 2017, 98 avis ont été émis, dont 36 avis de principe d'envergure concernant des sujets essentiels pour l'Artisanat.

Sachant que le service juridique coordonne la rédaction de tous les avis émis par la Chambre des Métiers et en assure la cohérence juridique et générale, il est à noter également que les travaux de rédaction des avis de la Chambre des Métiers sont en général précédés de recherches pluridisciplinaires (volet économique, juridique, technologique) et d'analyses approfondies visant à préparer le positionnement général par rapport à une thématique spécifique. Par ailleurs, le service juridique procède également à l'analyse d'impact des avis publiés.

5.7. Département « Affaires environnementales, technologiques & innovation »

5.7.1. Missions

Les principales missions du département « Affaires environnementales, technologiques & innovation » sont les suivantes :

- conseil aux entreprises dans les divers domaines technologiques, e.a. efficacité énergétique, construction durable, environnement – établissements classés, déchets, économie circulaire, gestion de l'eau, sécurité alimentaire, design et créativité, innovation, RSE, égalité et diversité, etc.,
- réalisation d'analyses, d'enquêtes et publication d'études sur les sujets couverts,
- organisation de conférences et de séances d'informations sur les différentes actualités technologiques et les défis y rattachés,
- rédaction et mises à jour de supports, brochures, fiches pratiques à l'attention des entreprises,
- représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail.

5.7.2. Activités 2017

Politique énergétique

- Promotion de la réglementation sur la performance énergétique des bâtiments (nouvelles normes entrées en vigueur pour les bâtiments d'habitations et pour les bâtiments fonctionnels),
- Promotion du régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement (régime d'aides « PrimeHouse »),
- Suivi de la stratégie nationale en matière de rénovation énergétique des bâtiments en vertu de l'article 4 de la directive 2012/27/UE sur l'efficacité énergétique,
- Suivi de l'étude stratégique de « Troisième Révolution Industrielle »,
- Coopération avec myenergy – Représentation de la Chambre des Métiers au Conseil de gérance de myenergy GIE.

Formation des entreprises artisanales

- Label « Energie fir d'Zukunft+ » qui certifie les artisans qui ont suivi les formations et passé avec succès l'examen international en matière de construction de maisons à très haute performance énergétique:
 - ♦ cycles de formation « Energie fir d'Zukunft+ » pour artisans certifiés maison passive,
 - ♦ élaboration et lancement d'un nouveau concept pour la prolongation du label après 5 ans ensemble avec l'«énergieagence Lëtzebuerg »et avec l'Institut de la Maison Passive en Allemagne.
- Dans le cadre de la stratégie nationale de rénovation énergétique des bâtiments : réflexions sur un nouveau concept de formation pour l'assainissement énergétique des bâtiments.

Information - sensibilisation des entreprises artisanales

- Actions de promotion du label auprès des entreprises artisanales,
- Dossier « Energie fir d'Zukunft+ » dans le nouveau magazine Neomag, magazine édité par Neobuild,
- Promotion des économies d'énergie dans les entreprises :
 - ♦ suivi du partenariat avec l'énergieagence,
 - ♦ suivi d'un partenariat avec myenergy dans le cadre du projet pilote de réseaux d'entreprises.

Information-sensibilisation du grand public

- Campagnes d'information et de sensibilisation en direction du grand public en vue de promouvoir le label « Energie fir d'Zukunft+ » :
 - ♦ Information dans le guide de la construction lors du salon « Home & Living Expo », présentation du label lors du cycle de conférences « Logement » à la BCEE.
- Reportages dans les magazines spécialisés sur les entreprises actives dans la performance énergétique.

CRTI-B, Groupement d'intérêt économique (GIE)

- Le CRTI-B (Centre de Ressources des Technologies et de l'Innovation pour le Bâtiment) vise à assurer et à développer la qualité de la construction au Luxembourg, en tant que « centre de compétences et de services »,
- Une structure juridique propre sous forme de GIE a été mise en place,
- Le bureau de ce GIE est localisé au sein de la Chambre des Métiers,
- La Chambre des Métiers est représentée dans l'Assemblée générale du CRTI-B et dans le Conseil de gérance et assure le secrétariat général du CRTI-B. Le rôle principal de la Chambre des Métiers consiste à définir la stratégie générale du CRTI-B et à gérer les ressources humaines du CRTI-B GIE,
- Lancement de quatre groupes de travail techniques: façades isolantes, installations électriques, toitures, installations sanitaires,
- Mise en place d'une stratégie BIM (Building Information Modelling) au Luxembourg :
 - ♦ l'objectif à court terme est de mettre à disposition les outils de base nécessaire à l'implémentation du BIM au Luxembourg, tels que les documents définissant les méthodes de planification ainsi que les processus de collaboration et les nouvelles tâches et responsabilités de chaque intervenant. Plusieurs groupes de travail au sein du CRTI-B sont en charge d'élaborer ces documents,
 - ♦ l'étape suivante consistera à éprouver le guide BIM réalisé et les nouvelles méthodes dans des projets pilotes au Luxembourg,
 - ♦ pour mieux répondre aux besoins de tous les acteurs de la construction, le CRTI-B a lancé le 14 juillet 2017 le site web digitalbuilding.lu qui sert de plateforme centralisée pour tous les sujets de la digitalisation du secteur de la construction,
 - ♦ organisation de la conférence BIMLUX2017 le 14 novembre 2017 avec l'objectif de faire le point sur les évolutions de la thématique BIM, tant au niveau national qu'au niveau européen,
- Participation de la Chambre des Métiers au groupe de travail CRTI-B qui élabore des critères extra-financiers pour l'adjudication des marchés publics («adjudication selon le principe de l'offre économiquement la plus avantageuse» et non plus selon l'offre au prix le plus bas) :
 - ♦ la Chambre des Métiers porte une attention particulière à ce que les critères retenus tiennent compte des spécificités des PME artisanales.

Droit de la construction

- Participation à la mise en place du cycle de conférences sur le droit de la construction.

Construction durable

- Suivi de la législation et du cadre réglementaire portant introduction d'une certification de la durabilité des logements et modifiant la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement,
- Participation au groupe de travail « Législation et certification » du Conseil National pour la Construction Durable,
- Conseils et assistance aux entreprises artisanales, contacts avec les différentes institutions,
- Accessibilité en matière de construction :

- ◆ Organisation de deux formations à la Chambre des Métiers intitulées « L'accessibilité en matière de construction et de rénovation » ensemble avec Info-Handicap asbl et l'ADAPTH asbl.

- Assurances de la construction.

Environnement - Commodo

- Suivi des différentes adaptations de la loi « Commodo » (Omnibus, eCommodo, etc.),
- Suivi de l'élaboration des règlements grand-ducaux concernant les activités reclassées en classe 4,
- Organisation d'une séance d'information « Betriber & Umwelt » sur les changements dans la réglementation « Commodo » le 14 juin 2017 dans les locaux de l'Administration de l'environnement - en collaboration avec le LIST et l'Administration de l'Environnement,
- Mise à jour des fiches pratiques générales sur la réglementation « Commodo »,
- Mise à jour du site web sur la réglementation « Commodo » de la Chambre des Métiers,
- Mise à jour de fiches pratiques sectorielles (menuiseries, garages, ateliers de construction métallique, entreprises de construction)
- Conseil aux entreprises artisanales,
- Participation active au comité d'accompagnement en matière d'établissements classés (e.a. présentation des résultats de l'enquête sur les stratégies environnementales des entreprises artisanales).

Déchets

- Suivi des projets et dossiers de la SuperDrecksKëscht, Valorlux, Ecotrel et Ecobatterien,
- Discussions sur les projets au niveau national concernant déchets et recyclage,
- Suivi des dossiers au niveau de la commission de suivi pluripartite en matière de gestion de déchets,
- Organisation d'une séance d'information « Midi de l'Artisanat » au sujet de la gestion des déchets sur les chantiers en collaboration avec la SuperDrecksKëscht,
- Visites d'entreprises labelisées « SuperDrecksKëscht fir Betriber »,
- Visites de PrestaCylinders (recyclage de bouteilles de gaz) et du Centre de tri DEEE de Lamesch.

Circular Economy

- Suivi des dossiers au niveau de la SuperDrecksKëscht,
- Participation à l'Advisory Board pour l'organisation du Luxembourg Circular Economy Hotspot en 2017,
- Participation à la mission économique « Luxembourg Circular Economy Hotspot » au Luxembourg du 20 au 22 juin 2017,
- Organisation d'une table-ronde sur l'économie circulaire,
- Organisation d'un workshop ciblé sur les imprimeries au sujet de l'économie circulaire,
- Organisation d'une conférence sur la production circulaire en collaboration avec KPMG,
- Organisation d'une conférence Betriber & Umwelt sur la déconstruction et l'inventaire des matériaux en collaboration avec le LIST,

- Participation au Groupe Stratégique Economie Circulaire créé dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle et dans trois sous-groupes (GT Nouveaux produits, services et modèles d'affaires circulaires, GT Marchés publics, GT Education au développement durable).

Eau

- Préparation d'une enquête sur la consommation d'eau des entreprises artisanales,
- Suivi des dossiers au niveau du Comité de la Gestion de l'Eau.

SCRB

- Réceptions effectuées :
 - ◆ installations à gasoil: 730 réceptions,
 - ◆ installations au gaz : 3.300 réceptions,
 - ◆ installations à combustibles solides : 120 réceptions,
 - ◆ installations frigorifiques et pompes à chaleur: 350 réceptions,
 - ◆ installations de récupération d'eau de pluie : 80 réceptions.
- Contribution aux cours de formation continue (env. 1.250 heures),
- Conseils individuels aux professionnels et aux particuliers (env. 55),
- Refonte des applications informatiques (Responsive Web Design, ...),
- Travaux préparatoires en vue d'un cours de formation à l'intention des agents des gestionnaires de réseau gaz,
- Mise en œuvre de la nouvelle réglementation (règlement grand-ducal du 7.10.2014) et notamment exécution des réceptions des installations alimentées en combustibles solides (pellets, bois, ...).

Alimentation

- Réforme du Brevet de Maîtrise - Accompagnement aux groupes de travail concernant le Brevet de Maîtrise des métiers de l'alimentation,
- Marchés publics - Mise en place et participation au groupe de travail concernant les critères supplémentaires concernant les nouveaux textes législatifs en matière d'attribution des marchés publics,
- Gaspillage alimentaire - Participation aux meetings du groupe de travail auprès de l'Administration de l'Environnement ; Elaboration et distribution d'une fiche pratique nationale concernant les exigences législatives à respecter lors de la redistribution de denrées alimentaires,
- Etiquetage des denrées alimentaires - Suivi du dossier vis-à-vis du Ministère de la Santé ; info du secteur sur l'entrée en vigueur des nouvelles exigences législatives en décembre 2016.

Biocides

- Organisation d'un lunchmeeting « Betriber an Umwelt » sur les articles traités avec des biocides en collaboration avec le LIST.

Design / Promotion des Artisans d'Art et des Créateurs dans l'Artisanat

- « De Mains de Maîtres » à Paris,
- « De Mains de Maîtres » à Bruxelles,
- Accompagnement de la mise en place de l'association De Mains De Maîtres Luxembourg en mai 2017 (membres fondateurs : son Altesse Royale la Princesse Stéphanie de Luxembourg, la Chambre des Métiers Luxembourg, la BCEE et M. Roland Kuhn).

REACH / CLP

- Information continue via handwierk/site/newsletter,
- Rédaction de deux fiches pratiques (FR/DE) sur les obligations REACH et CLP pour des entreprises artisanales – en collaboration avec le LIST.

Environnement

- Participation au « EcoInnovation Cluster Members' meeting »,
- Organisation d'une enquête sur les stratégies environnementales des entreprises artisanales avec plus de 1.000 réponses,
- Conférence de presse sur les stratégies environnementales des entreprises artisanales le 9 mai 2017,
- Participation au « Sustainable Development Committee » de l'UEAPME,
- Participation en tant que co-organisateur à la conférence « Agenda 2030 - Opportunités pour les entreprises » organisé par l'UEL,

Innovation

- Participation active aux initiatives et travaux de Luxinnovation (e.a. promotion des services Luxinnovation – initiatives Fit4Innovation, Fit4Circularity, etc.),
- Organisation du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat,
- Remise du prix de l'Innovation dans l'Artisanat le 23 novembre 2017,
- « Club Innovation » sur les principes de l'économie circulaire,
- « Club Innovation » sur la mutualisation des services,
- « Club Innovation » sur l'économie circulaire dans les entreprises artisanales.

Digitalisation

- Organisation d'une « Journée eHandwierk » sur le sujet de « cybersecurity4success »,
- Organisation de quatre workshops sur les sujets de la « cybersécurité »,
- Accompagnement depuis octobre 2017 de la mise en place d'une Cellule « Digitalisation dans l'Artisanat » sous la dénomination « eHandwierk » (à partir de début 2018).

Label « Made in Luxembourg »

- Gestion du comité « Made in Luxembourg »,
- Visites d'entreprises demandant le label,
- Organisation de plusieurs réunions de concertation avec la Chambre de Commerce concernant le label,
- Organisation de la cérémonie de la remise du label « Made in Luxembourg ».

Diversité / Egalité des chances

- Suivi et participation du comité des actions positives auprès du Ministère de l'Egalité des chances,
- Mise en œuvre d'actions dans le cadre de l'adhésion à la Charte de la diversité,
- Organisation d'évènements de promotion dans le cadre des « actions positives ».

Responsabilité Sociale des Entreprise (RSE)

- Participation au groupe de travail RSE auprès de l'UEL et élaboration des documents pour le Plan d'action national RSE.

Bioagrarpreis

- Participation au Jury du Bioagrarpreis auprès du Ministère de l'Agriculture.

5.8. Département « Affaires sociales »

5.8.1. Missions

Les principales missions du département « Affaires sociales » sont les suivantes :

- réalisation d'analyses dans le domaine social :
 - ◆ rédaction d'avis, de prises de positions, notamment dans les domaines « emploi / marché du travail », « sécurité sociale » - assurance maladie, assurance pension, assurance accident, santé au travail - ainsi que « sécurité et santé sur le lieu du travail ».
- assistance-conseil en matière sociale et de sécurité santé au travail des ressortissants de la Chambre des Métiers,
- représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail.

Ces initiatives s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire permettant de combiner l'approche économique et l'approche juridique. Le département peut ainsi réaliser des recherches en amont au positionnement des PME artisanales concernant toutes les grandes réformes sociales engagées par le Gouvernement.

Les dossiers suivants ont fait l'objet d'une veille et ont été considérés comme importants en vue de la publication d'analyses spécifiques : organisation du temps de travail ; congé parental ; dialogue social à l'intérieur des entreprises ; reclassement interne et externe dans les entreprises ; politique des âges dans les entreprises ; garantie pour la jeunesse ; réforme du contrôle médical ; sécurité et santé au travail.

5.8.2. Activités 2017

Emploi / Marché du travail

- Elaboration de :
 - ◆ papiers de réflexion (« congé de parenté », « continuation du salaire en cas de maladie du salarié - LFZ », « temps partiel », « congé parental », « détachement » ...),
 - ◆ notes relatives à des projets législatifs (« organisation du temps de travail », « congé parental », « détachement »),
 - ◆ notes de suivi de dossiers divers (réforme du dialogue social à l'intérieur des entreprises ; Haut Comité PME - chapitre « emploi » du plan d'action PME).
- Préparation d'un MEET ADEM – Artisanat,
- Suivi de la Convention ADEM – Chambre des Métiers (e.a. participation gratuite d'un contingent présélectionné de demandeurs d'emplois aux formations de la Chambre des Métiers ; initiatives de sensibilisation des chefs d'entreprises au moyen d'actions MeetADEM).

Sécurité et Santé au travail / Badge social / Détachement

- Suivi des cours « travailleurs désignés » de la Chambre des Métiers et participation au comité d'accompagnement « travailleurs désignés »,

- Conférence organisée dans le cadre de la Journée Mondiale Sécurité et de la Santé au Travail – « responsabilité des chefs d'entreprises » (27/04/2017),
- Participation à la conférence « Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge - Promouvoir une vie active durable » coordonnée par l'ITM (24/10/2017),
- Label « Sécher & Gesond mat System » (SGS – AAA) (suivi),
- Suivi du projet « badge social » (coordination ITM),
- Suivi du dossier « détachement des travailleurs » (au niveau national et européen).

5.9. Service « Communication & Relations publiques »

5.9.1. Missions

Le Service « Communication & Relations publiques » soutient activement par son implication transversale la conception et la réalisation de produits et services de la Chambre des Métiers. Il soutient conceptuellement et opérationnellement le développement et la création d'actions et d'outils de sensibilisation, d'information et de communication.

Différents actions et outils de communication sont ainsi mis en œuvre: organisation de conférences, de présentations ou d'événements, actions de relations publiques et de relations presse, élaboration de campagnes d'information et de communication (print, radio, TV et web) ainsi que l'utilisation des nouveaux médias.

5.9.2. Activités 2017

Rebranding de la marque Hands Up

Jusqu'à présent, Hands Up a été le produit « Jeunes » de la Chambre des Métiers utilisé pour la promotion et la valorisation de l'Artisanat auprès des jeunes. Lancée en 2015, cette campagne ambitieuse de faire reconnaître l'Artisanat à sa juste valeur, de montrer la richesse et la diversité des métiers et de démontrer que les métiers artisanaux sont innovants et demandent des connaissances et des techniques précises et pointues.

Au fil des campagnes et des actions, la marque Hands Up s'est construite une notoriété certaine auprès des acteurs politiques et institutionnels. Elle a également mis en place une dynamique d'interaction forte avec sa cible, notamment via les réseaux sociaux. La Chambre des Métiers a donc décidé de capitaliser sur la solidité de la marque et d'élargir son champ d'action, faisant de Hands Up un relais dans la communication et un outil de promotion de l'Artisanat tout au long des cycles de formation.

Un long processus de réflexion et de travail a donc été engagé au printemps 2017 afin :

- d'intégrer tous les niveaux de formation au sein de l'Artisanat pour en donner une image plus cohérente,
- de capitaliser sur les retombées engrangées dans le domaine de l'apprentissage,
- de donner une visibilité nouvelle et renforcée au Brevet de Maîtrise (en pleine réforme) et à la Formation Continue,
- d'assurer la visibilité du service Promotion & Sensibilisation aux métiers dès son lancement au printemps 2018.

La Chambre des Métiers a donc mis à jour sa stratégie pour Hands Up, développé de nouveaux visuels et de nouveaux slogans et établi un plan d'action et de communication, avec pour objectif de dévoiler ce rebranding en avril 2018.

Préparation du lancement du service eHandwierk

Afin d'assurer la visibilité du service eHandwierk dès son lancement en janvier 2018, le service Communication a travaillé à l'adoption d'un visuel illustrant les missions du nouveau service et déclinable sur tous les supports nécessaires (roll-up, annonce, formats web, etc.)



Un plan média a également été élaboré pour assurer une présence constante du service dans la presse, en veillant à adresser des messages adaptés aux différents types de publics.

Les sites web et les médias sociaux de la Chambre des Métiers

Le service Communication est très actif dans le développement de la communication web par la gestion, la mise à jour, la création de contenus et l'optimisation des fonctions de ses sites web (www.cdm.lu, www.handsup.lu, www.brevet.cdm.lu, www.innovation.cdm.lu) et médias sociaux ainsi que toutes les activités liées à leur mise en ligne.

Cette gestion de sites web implique également le développement et l'optimisation du référencement sur les moteurs de recherche, la mesure du trafic en ligne et de la performance des campagnes.

Les médias sociaux sont de plus en plus utilisés pour les campagnes de la Chambre des Métiers. Facebook joue un rôle prépondérant dans l'activité autour de Hands Up et de nombreuses campagnes ont été lancées tout au long de l'année pour encourager le partage de contenus et les interactions avec les followers, et augmenter le trafic vers le site handsup.lu.

Par ailleurs, la Chambre des Métiers s'est dotée d'une page Entreprise sur la plateforme de networking LinkedIn. Le but est de donner un coup de projecteur sur les événements et conférences organisés par la Chambre des Métiers et de favoriser les interactions avec les partenaires également présents sur ce site. Par la promotion de ses activités, la Chambre des Métiers se positionne comme un acteur institutionnel aux centres d'intérêts variés et aux prises de position solides, ce qui devrait faciliter le recrutement dans le cadre de son positionnement en tant qu'employeur.

Enfin, une newsletter mensuelle, appelée CDM NEWS, est envoyée à une liste d'environ 4.000 abonnés avec les informations les plus importantes concernant l'Artisanat et l'actualité de la Chambre des Métiers.

Les chiffres de consultation de cdm.lu en 2017

- 301.000 visites/sessions ont été réalisées par 192.000 visiteurs uniques/utilisateurs,
- 708.000 pages ont été vues, avec une consultation moyenne de 2,35 pages par visite.

Les grandes campagnes de communication et de promotion

La campagne formations continues 2017



Il convient de noter l'efficacité des campagnes web pour les produits de la formation continue et l'efficacité de Google pour cibler des clients potentiellement intéressés par des formations précises et pointues.

La campagne Brevet de Maîtrise 2017



Afin de garantir de nouvelles inscriptions au Brevet de Maîtrise, une campagne de communication est lancée chaque année sur une période de 2 mois entre le 15 juin et le 15 août.

Ce projet comporte plusieurs volets : la production de matériel d'information, la mise à jour des contenus et la mise en ligne d'un formulaire d'inscription sur brevet.cdm.lu, la publicité sur les médias radio, web et médias sociaux et la diffusion et la mise en ligne de toutes les informations relatives au Brevet de Maîtrise sur brevet.cdm.lu et cdm.lu en français et en allemand.

La campagne de recrutement et de promotion du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat «The Hands of Innovation» 2017

La cinquième édition du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat a été organisée en collaboration avec six partenaires afin de récompenser les entreprises artisanales qui font preuve de créativité et d'audace pour anticiper les défis du secteur et garantir leur compétitivité. La campagne de recrutement s'est déclinée dans les supports papier et web (bannières, campagnes sur les réseaux sociaux, etc.), renvoyant tous vers le site innovation.cdm.lu, le site web spécialement conçu pour le concours. Ce site reprenait toutes les informations à propos du concours, une rétrospective des précédentes éditions et un formulaire de participation en ligne.



Quelques 68 dossiers ont été déposés et traités par le jury pendant que les relations avec la presse s'intensifiaient afin de garantir une belle visibilité à tous les finalistes. Six prix et un Grand Prix «The Hands of Innovation» ont été remis lors d'une cérémonie le 23 novembre 2017.

La création et production de publications, brochures et autres supports d'information et de promotion

Voici un résumé des actions réalisées :

- 4 brochures Formation continue (Alimentation, Mécanique, Construction, Mode / Santé / Hygiène), dont une en coopération avec des acteurs sectoriels,
- Brochure Chiffres-clés 2016,
- Mises à jour et réimpressions des supports de cours pour le Brevet de Maîtrise (Modules A, B, C et D),
- Réimpression des Brochures Prestations de services à l'étranger (EEN)
- Création d'un dépliant sur les modalités de renouvellement du label Energie fir d'Zukunft+,
- Création d'une fiche d'information sur la formation «Rénovation Maison passive pour Artisans»,
- 3 mailings adressés aux prestataires de services hors Luxembourg,
- Soutien aux grands événements, tels que :
 - ♦ Remise des diplômes Brevet de Maîtrise : création et production de l'invitation avec coupon-réponse, du programme et de la keynote,
 - ♦ Cybersecurity4Success : création d'un visuel + déclinaisons en affiche, bannières, etc., création d'un formulaire d'inscription en ligne, flyer et programme,
 - ♦ Journée Export : création d'un visuel + déclinaisons, stands, programme,
 - ♦ Prix de l'Innovation dans l'Artisanat : création d'un visuel + déclinaisons, création d'un site web, campagne [voir plus haut], coordination de la cérémonie,
 - ♦ Remise DAP : création et production de l'invitation avec coupon-réponse, du programme et de la keynote,

- ◆ Remise du label Made in Luxembourg : rédaction d'un communiqué de presse et diffusion,
- ◆ De Mains de Maîtres : communication post exposition 2016 + annonce de l'exposition de Bruxelles, sachant que l'ASBL De Mains de Maîtres a été créée en mai 2017,
- Mise en ligne et diffusion de l'information sur tous les canaux de la Chambre des Métiers.

Les Relations Presse

- Envoi d'invitations, de communiqués et de dossiers de presse,
- Coordination des interviews presse,
- Coordination des conférences et des petits déjeuners de presse,
- Coordination de dossiers spéciaux.

Revue de presse

- 35 interviews données à la presse et 18 communiqués de presse
- 4 conférences de presse.

Newsletter CdM News

- Coordination et envoi de la newsletter mensuelle CdM News.

D'Handwierk

- Coordination des contributions de la Chambre des Métiers au magazine d'Handwierk et collaboration avec la Fédération des Artisans.

6. ANNEXE

6.1. Situation financière de la Chambre des Métiers en 2017

De par sa mission légale, la Chambre des Métiers doit assurer de multiples missions et domaines d'activités. Au vu de leur nature complètement différente, les activités de la Chambre des Métiers, telles que reprises dans le tableau ci-dessus, ont été subdivisées en trois piliers distincts. On peut distinguer entre :

1. les « activités de formation », domaine qui reprend les initiatives en matière de « formation initiale », de « Brevet de Maîtrise » et de « formation continue »,
2. les « activités de promotion et de recherche »,
3. toutes les « autres activités » de la Chambre des Métiers (hors formation et promotion et recherche).

6.2. Activités de formation

L'activité de formation peut globalement se résumer comme suit:

Au niveau de la formation initiale :

En 2017, la Chambre des Métiers gérait 1.738 apprentis et environ 4.500 entreprises formatrices. 762 postes d'apprentissage étaient offerts et 770 nouveaux contrats d'apprentissage étaient conclus cette même année.

Au niveau du Brevet de Maîtrise :

650 candidats étaient inscrits au Brevet de Maîtrise, la formation chef d'entreprise dans l'Artisanat. Ainsi, concrètement, on peut dire que la Chambre des Métiers gère un volume de candidats et de cours correspondant à un lycée « décentralisé », sachant que les formations techniques sont organisées dans différents lycées ou infrastructures à travers le pays. Il en va de même des cours de gestion d'entreprise et de pédagogie appliquée. En 2017, 119 chargés de cours étaient actifs au niveau de la tenue des cours et des examens.

Au niveau de la formation continue :

En 2017, les initiatives de formation continue comptaient 1.790 participants inscrits dans les 184 formations encadrées par 85 formateurs au total.

Globalement, en ce qui concerne le domaine de la « formation », l'effort financier de la Chambre des Métiers se situe surtout au niveau de l'organisation des cours et des examens du Brevet de Maîtrise. En effet, les droits d'inscription y relatif, qui ont été augmentés en 2017 et se situent à 900 EUR par candidat par an, ne représentent que des rentrées pécuniaires limitées. Le plafonnement du droit d'inscription au Brevet constitue ainsi une volonté politique claire de la Chambre des Métiers. En mettant en relation les frais totaux d'organisation de la Chambre des Métiers avec les recettes annuelles limitées, la différence y résultant n'est que partiellement couverte par la participation aux frais du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. Par conséquent, en 2017, les frais restants (perte) du Brevet de Maîtrise d'un montant total de 837.000 EUR [« Brevet de Maîtrise (BdM) » (549.000 EUR) + « BdM Restructuration » (194.000 EUR) + « BdM Révision » (94.000 EUR)] ont été supportés par la Chambre des Métiers.

D'un autre côté, il importe de relever qu'en 2017 les activités de formation continue généraient des pertes de 281.000 EUR, ce qui est partiellement dû à la stratégie de la Chambre des Métiers (mais également à certaines obligations légales) de proposer certaines formations très pointues voire uniques au

Luxembourg, pour lesquelles il n'existe malheureusement pas toujours une masse critique suffisante d'intéressés.

6.3. Activités de promotion et de recherche

Les activités de promotion et de recherche constituent un domaine clé de la Chambre des Métiers. Elles sont effectuées par des équipes pluridisciplinaires de collaborateurs répartis dans différents services ou départements, constituant le « Centre de Promotion et de Recherche (CPR) ».

Ainsi, elles intègrent, d'une part, les activités du pilier des Affaires Publiques et Analyses (Affaires juridiques et Avis ; Affaires sociales et européennes ; Affaires environnementales, technologiques et innovation ; Affaires formation ; Affaires économiques) ainsi que, d'autre part, les services destinés directement à l'Artisanat tels que ceux prestés pour le conseil à la création, au développement, à la transformation et aux transmissions d'entreprises au niveau national, régional et européen ainsi qu'à l'internationalisation (Service « Contact Entreprise » ; Service « Affaires européennes et Grande Région »). La participation financière du Ministère de l'Economie à la couverture des dépenses liées aux activités du CPR a été revue à la baisse depuis 2014, ceci de façon unilatérale et sans concertation. Alors que la contribution financière s'élevait à 3.395.000 EUR en 2014, elle a été diminuée ces dernières années pour s'élever à 2.500.000 EUR en 2017. En 2017, le déficit généré entre le total des charges et la participation aux frais du Ministère de l'Economie s'élevait à 866.000 EUR.

6.4. Autres activités

Les autres activités de la Chambre des Métiers concernent la direction et les services généraux. Les frais de management, de structure et des services généraux sont traditionnellement couverts par les rentrées de cotisations et faisaient apparaître un solde positif de 1.374.000 EUR en 2017.

6.5. Rapport d'activité Chambre des Métiers – comptes simplifiés 2017

	Activités CDM hors Promotion et Recherche (CPR) et hors Formation (k€)	Activités Promotion et Recherche (CPR) (k€)	Activités de Formation Continue, Brevet de Maîtrise et Conseillers à l'apprentissage (k€)	TOTAL (k€)
REVENUS				
Cotisations	3 989	0	0	3 989
Participation étatique aux frais	184	2 500	1 650	4 334
Projets européens et autres	0	49	34	83
Inscriptions	0	0	855	855
Autres revenus	886	52	36	975
	5 059	2 601	2 575	10 235
CHARGES				
Salaires	2 600	1 537	1 458	5 594
Dotation aux amortissements	591	310	200	1 100
Chargés de cours	0	0	840	840
Autres charges	495	1 620	1 231	3 346
	3 685	3 466	3 728	10 880
Résultat	1 374	-866	-1 154	-645
		<i>Perte sur subvention CPR</i>	<i>Formation Continue</i>	<i>Perte Comptes annuels</i>
		-866	-281	-645
			<i>Brevet de Maîtrise (BdM)</i>	
			-549	
			<i>BdM - Restruct</i>	
			-194	
			<i>BdM - Révision</i>	
			-94	
			<i>Conseillers à l'apprentissage</i>	
			-36	